



Chevaliers Bienfaisans de la Cité Sainte.

Rituel pour la Reception d'un Couyer Novice.

Instruction pour la Reception des Couyers Novices.

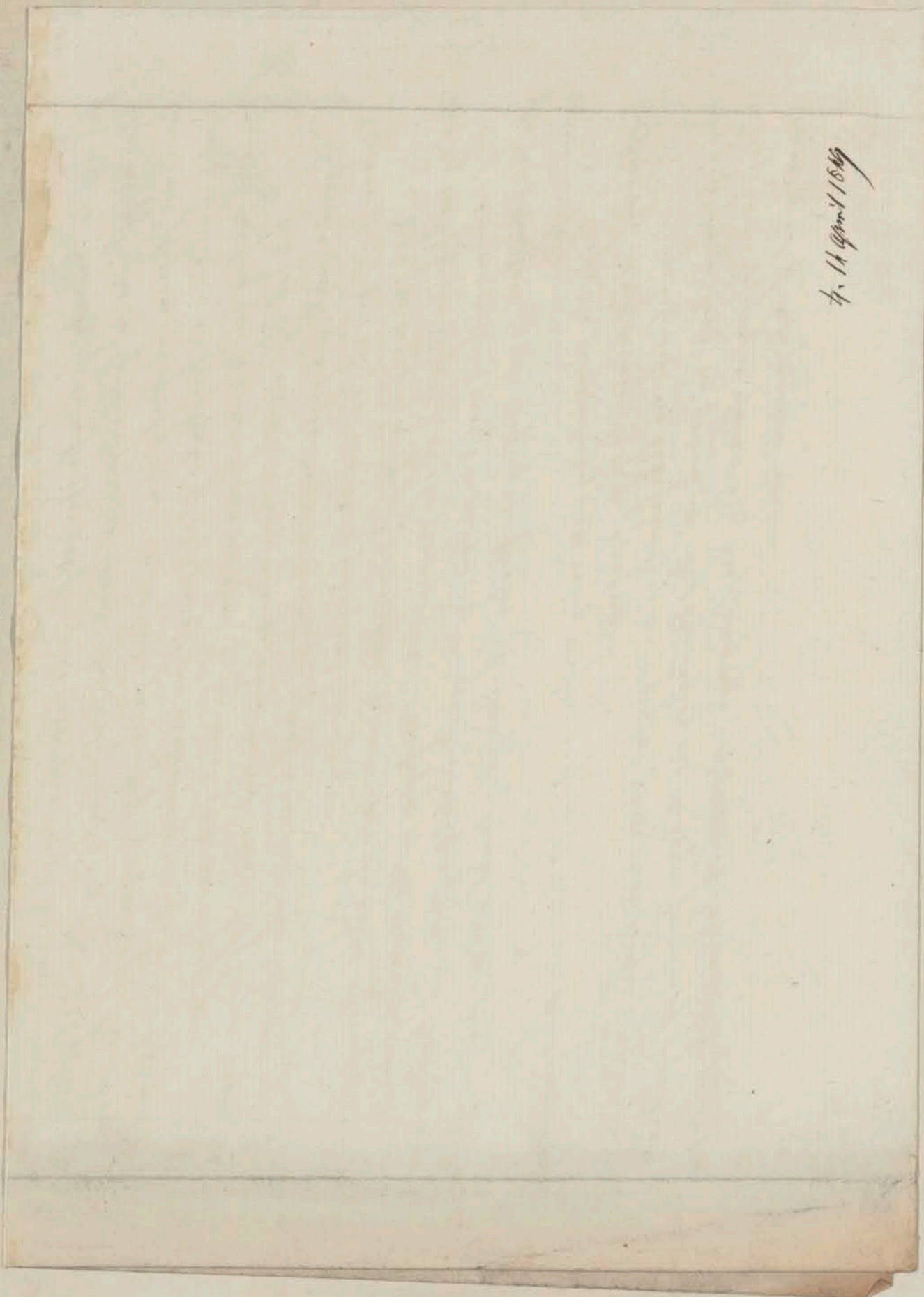
Maurerische
Bücher-Sammlung
 von
GEORG KLOSS.

Manuscript.
 N° des Catalogs *VI^e 933*
 Kloss Bibliogr. N° *5*

Rituel
 pour la Reception
 d'un Ecuyer Noove de l'Ordre Bienfaisant des Chev. Maçons
 de la Loge Secrete.

Maurerische
Bücher-Sammlung
 von
GEORG KLOSS.

Manuscript.
 N° des Catalogs *Vf. 933*
 Kloss Bibliogr. N° *5*



4. 11 April 1869

In diesen neuen Tagen, die wir erleben, ist es unser Wunsch, dass wir alle, die wir lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

Wir wünschen Ihnen, dass Sie alle, die Sie lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

Wir wünschen Ihnen, dass Sie alle, die Sie lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

Wir wünschen Ihnen, dass Sie alle, die Sie lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

Wir wünschen Ihnen, dass Sie alle, die Sie lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

Wir wünschen Ihnen, dass Sie alle, die Sie lieben, in die gleiche Welt kommen, die wir heute erleben.

4. 11 April 1849

Table des Matières

<u>Chapitre premier. Formalités à observer pour l'admission d'un frère Ecossais.</u>	page
1. Formalités préliminaires	1.
2. Certificat de la tige.	2
3. Requête au Ven. fr. Président.	3
4. Certificat d'enquête.	3
<u>Chapitre second. Des dispositions locales et des Dérogations.</u>	3
1. Appartenance nécessaire pour recevoir un frère Novice de l'Ordre.	4
2. Disposition et dérogation de la Chambre capitulaire.	4
3. Dérogation du Collège Ecossais.	5
4. Disposition et dérogation de la Chambre du maître.	5
Chap. nécessaires de la Chambre de préparation	6
<u>Chapitre troisieme. Des places et habillemens des frères et de la Préparation du Puffulant.</u>	7
1. Ordre des places dans le Chapitre.	7
2. Habillement des frères en Chapitre.	8
3. Préparation du puffulant dans la Chambre de retraite.	8
Questions préparatoires au Noviciat.	8
<u>Chapitre quatrième. Des Lemmones à observer pour la réception d'un frère Ecossais.</u>	9
1. Entrée du Préfet et des Signitaires.	9
2. Ouverture du Chapitre.	10
3. Proposition du candidat et attribution capitulaire et ses preuves d'Amor.	11
<u>Chapitre cinquieme. Travail des Députés M^{rs} Commandeurs dans le Collège Ecossais.</u>	12
1. Ouverture du Collège Ecossais.	12
2. Introduction du candidat.	13.
3. Discours du Député Maître.	14.
4. Engagement préliminaire du candidat.	15.
5. Clôture du travail symbolique du Collège Ecossais.	18.
<u>Chapitre sixième. Du travail du Commandeur dans la chambre du maître.</u>	19
1. Introduction du candidat.	19
2. Inscriptions données au candidat.	20
3. Le discours du Commandeur au candidat.	22
<u>Chapitre septième. De la réception et vestition du Novice dans le Chapitre.</u>	23
1. Introduction du candidat dans le Chapitre.	24
2. Le candidat présenté au Préfet par le Commandeur.	24-28.
3. L'engagement.	
4. Vestition du Novice.	
5. Clôture du Chapitre.	

Justification pour la réception des frères Ecossais novices de l'Ordre bienfaisant des Chevaliers Maçons de la Cité Sainte.

1-18. et

Whispered man XXX 362
 Au lieu de la note n. 1.
 Copie pour le pasteur
 ou le chancelier de la profet.
 d'Alban. page 23 in facie.

Rituel pour la Réception
d'un Frère Novice de l'Ordre Bienfaisant
des Chevaliers Maçons de la Cité Sainte.

Chapitre Premier

Formalités à observer pour l'admission d'un fr. Ecossais.

N^o 1. Lorsqu'un fr. Ecossais aura été agréé par la voie de Scrutin pour Novice, et que le fr. Chancelier aura reçu le consentement du M^{re} Provincial, le fr. Proposé sera instruit des dispositions de la F à son égard. Alors on lui dira, qu'il doit se présenter muni de son Extrait baptistaire legalisé par le juge du Lieu, et d'un Certificat de la □ à la quelle il appartient. Le fr. Ecossais s'adressera au Procureur de la Commanderie, qui lui donnera la requête qu'il doit présenter à La P^{re}fecture, qui ne lui sera connue que sous le nom de gr. □ (leg^{re} Ecoss.) Le fr. Prop^s la signera avec le fr. requérant pour attester que ce dernier a été agréé & que le M^{re} Prop^s a donné son agrément. Au bas de cette requête sera écrit du Commandeur ou de son représentant sous la denomination de Dep. M^{re} contenant recon, mandation en faveur du fr. requérant. Cette requête sera répondu par le Préfet sous le nom de Président de la gr. □ (leg^{re} Ecoss^{re}) et l'espèce d'ordonnance qu'il rendra, renverra le fr. Ecossais par devant le fr. Sec^{re} de la Commanderie pour être par lui prouvé à une information de vie & de mœurs de l'aspirant qui sera composée de deux ff^s Ch^{re}. La même ord^{re} assujettira l'aspirant à payer entre les mains du Trésorier la dotation & fixera l'époque de sa réception. Le jour indiqué le fr. Ecossais remettra au fr. Chancelier toutes les pièces ci-dessus, pour qu'il en fasse son rapport au F. Elles seront ensuite rendues au fr. Ecossais pour ^{les} représenter au Collège Ecossais, après quoi le fr. Chanc^{re} le retirera pour être déposé dans les archives de la F.

N^o. Comme toutes les formalités ci-dessus doivent être remplies & qu'il peut y avoir des cas où un fr. étranger ne pourroit pas arriver assez long temps d'avance, alors il pourra adresser son extrait baptistaire et le certificat de la □ au fr. Prop^s de la Commanderie, en le priant de remplir en son nom les formalités préalables. Celui-ci agira & fera

fera tout ce que le fr. Ecossais aurait fait lui même, mais il n'y aura lieu à proceder ainsi que dans le cas, ou il se trouvera impossibilite d'agir autrement.

N^o 2. Nous V^o M^{re} ff. Prov^e & Second seav^e et Tresorier de la V^o de ... a l'orient de ... attestons à la grande [] / leg^e Ecoss^e de ... que le fr. ... membre de cette [] à frequente assidument les travaux & a donne des preuves de son zele, certifiens de plus en notre foi & confiance sous le sceau de nos engagements maconiques que la conduite civile du fr. ... a parut tres exacte, et qu'il n'est rien parvenu à notre connaissance qui soit contraire aux bonnes moeurs, declavons pareillement, que le sabbit fr. à acquitte exactement entre les mains du fr. Tresorier, ce qu'il doit à la [] & à l'O. et qu'il n'est reliquatier d'aucune contribution, en foi de quoi nous lui avons delivre le present certifi- cat pour servir & valoir ce que de raison et y avons fait apposer le sceau de la [] par le fr. secretaire. Donné à l'Orient de ... le ... du mois de l'an de la vraie lumiere M. 57. ...

Requete au V. fr. President.

N^o 3. Au V. fr. President & aux V. ff. Dignitaires & off^{rs} de la gr. [] / leg^e Ecoss. de ... expose le fr. ... natif de ... age de ... de la religion Chretienne ... resident à ... M^{re} Ecossais agrege à la V^o de ... disant, que c'est avec la plus vive reconnaissance, qu'il a appuis, que la gr. [] / leg^e Ecoss. a voit tenu un scrutin pour son admission dans l'O. interieur, lequel luy ayant ete favorable, le fr. Chancelier a voit sollicite & obtenu l'agrément du S. g. M^{re} M^{re} Prov^e de ce ressort, comme il appert par sa reponse en date du ... étant au pouvoir du fr. Chancelier. Le Requierant, qui sent tout le prix de cette faveur, desirant faire de nouveaux progrès dans les connaissances M^{re}. se presente aujourd'hui sous la recommandation du R. fr. Dep^e M^{re} de ... pour etre reçu au premier grade de l'In^{terieur}, le requierant declare avec verité, que ce n'est pas un esprit de curiosité qui le guide, mais uniquement le desir de s'avancer dans la vertu qui le porte à s'attacher à un Ordre qui s'occupe constamment du bonheur des hommes. Il espere par les efforts constants, qu'il se propose de faire de justifier l'opinion, qu'on s'est formé de luy et de se rendre en tout digne d'un O. N^o qui est voilé sous les symboles & Emblèmes maconiques. Ce confidés plaife à la gr. [] / leg^e Ecoss. voir l'exposé en la présente et les piéces y jointe,

en

en consequence du seratin tenu le ... en faveur du Requierant le recevoir au premier gr de l'O. Interieur, offrant & promettant d'avance de se conformer à tout ce qui est prescrit par les Loix générales de l'ordre et les reglemens particuliers de cette Province. Le requierant ne cessera d'adresser des prières ferventes au g. A. de l'U. pour la prospérité de l'O. & le bonheur particulier de tous ses freres. a ... L.

Nous Depute M^{re} de ... recommandons à la gr. [] / leg^e Ecoss. le fr. le priant & au besoin la requierant de lui accorder la faveur, qu'il sollicite, dans la ferme confiance ou nous sommes, qu'il est digne d'appartenir à notre O. et capable de sentir tout le prix de nos instructions. à ... le ... 17

Nous President de la [] / leg^e Ecoss. avons renvoyé le fr. ... par devant le fr. Senior du Collège Ecossais à l'effet d'etre procede par luy aux dernières Enquêtes prescrites par les statuts de l'O. & avons assigné au fr. requierant de se trouver le ... de ce mois dans la maison de la gr. [] / leg^e Ecoss. pour etre procede à sa réception suivant les rités de l'O. en par lui representant les Piéces jointes à la présente, le certificat d'Enquête du Prov^e du Collège Ecossais & la quittance du Tresorier de la gr. [] / leg^e Ecoss. pour sa cotisation. a ... le ... 17

Certificat d'Enquete.

N^o 4. Nous fr. ... Senior du Collège Ecossais attestons à la gr. [] / leg^e Ecoss. qu'ensuite de la communication, qui nous à été donnée de la requête du fr. ... re- pondue le ... de ce mois par le fr. President, nous avons entendu en deposition les ffes. ... lesquels sous le sceau des Engagemens qui les lient à l'O. ont declare connaître l'aspirant et etre tel, qu'il s'est qualifié, qu'ils le croient digne d'etre admis dans l'O. & qu'ils n'ont rien entendu ^{dire} depuis qu'il est Maçon, de contraire à la pureté du moeurs, et qu'il jouit civilement & maconiquement d'une bonne reputation; attestons personnellement, qu'il n'est rien parvenu à notre connaissance, qui puisse mettre obstacle à son avancement, en foi de quoi nous avons delivre le present certificat et ont signé avec nous les deux ffes. entendus en deposition. a ... le ... 17.

Chapitre Second.

Des dispositions locales & des Decorations.

N^o 1. Appartemens necessaires pour recevoir un Ecuver Novice de l'Ordre.

Il

Il faut premièrement la Salle Capitulaire, dans laquelle le ^{Préfet} Procureur procédera à la réception & restitution du Novice.

2^{de} une petite chambre dans laquelle le Collège Ecossais présidera par le Commandeur, d'as. semble maçonniquement pour faire subir l'examen d'O. au M^{re} Ecossais postulant.

3^{de} Une autre chambre moyenne dénommée la Chambre du milieu dans laquelle le Command. fait connoître au postulant l'O. Intérieur.

4^{de} Un cabinet retiré pour la Préparation du Postulant.

Si l'on n'a pas ces trois appartemens séparés, on pourra réunir la 2^{de} & la 3^{de} dans une seule grande salle, en séparant les deux parties par une cloison mobile ou par une forte tenture.

N^o 2. Disposition & décoration de la Chambre Capitulaire.

La salle Capitulaire pour le Noviciat, sera la même que pour la réception des Chevaliers. Elle sera disposée & décorée à peu près de même. Savoir: Un gradin à 3 marches, sur lequel sera placé le fauteuil du Préfet, surmonté d'un Dais; à la droite du fauteuil sera la table Capitulaire sur laquelle devra être le chandelier à 9 branches & servira au Préfet à y poser son Epee. Cette table pourra être plus petite que celle destinée pour le P du Cho^z, si le local ne permet point d'employer la même. Elle sera couverte d'une étoffe rouge avec un écusson portant le crois de L.O. sur la face principale & à la gauche le pupitre pour soutenir le rituel. Aux deux côtés du gradin sera un large gradin à deux marches avec des fauteuils pour les grands Dignitaires & officiers de l'O. ou de la Prov. qui se trouveront présent. Des deux côtés de la Salle dans sa longueur sera un gradin à une seule marche pour les membres capitulaires, & après eux sur la même ligne seront placés tous les ff^s Cho^z qui se trouveront présent.

Dans l'endroit où se terminera la ligne des membres Capitulaires de Cho^z et au travers de la Salle, il y aura des sièges à dossier formant un seul banc pour les Ecuyers & derrière ceux là pareils sièges seront placés pour les ff. Novices. La Salle sera décorée de la même tapisserie ou peinture, que le Chapitre des Cho^z, mais les places des membres capitulaires ne seront point marquées par leurs armes d'O.; le fond oriental de la salle sera décoré comme tout le reste de la dite salle par des petites croix d'Ordre, qui y seront parsemées. Sous le dais au dessus du fauteuil du Préfet sera l'écusson des armes et devise de la Province; au fond oriental à la droite du Préfet sera peint sur un tableau l'Emblème du Phénix avec ces mots

mot: Perit ut vivat, & à la gauche sera sur un autre tableau l'Emblème du Pelican avec la devise Cruciat esurientes.

La salle sera éclairée d'un nombre de bougies indéterminé & proportionné au local. Le dais, le pupitre & la table capitulaire, les fauteuils, banquettes et bancs seront couverts en étoffe de laine de couleur écarlate avec galons & franges d'or.

Décoration du Collège Ecossais.

N^o 3. La Salle, ou tout au moins le fond oriental doit être orné d'une tapisserie rouge, à l'orient sera un fauteuil sans dais & une table pour le Commandeur, qui y présidera sous la dénomination du Dep. M^{re}, sur laquelle sera un chandelier à 3 branches, le rituel, un maillet, une truelle, un compas, le livre de l'Evangile & la formule de l'engagement de ^{devoir} dévotion. à l'Occident seront deux petites tables pour les deux adjudans, lesquelles seront éclairées chacune d'une bougie & garnies d'un maillet. La table, ainsi que le fauteuil du Dep. M^{re} et celles des deux Adjudans seront couverts en étoffe de laine, de couleur écarlate. Le Collège Ecossais sera éclairé par 9 bougies ou lumières, trois sur la table du Dep. M^{re} deux sur celles des adjudans, & 4 autour de la salle, dont 2 au midi & 2 au nord. Le Collège Ecossais sera composé de 9 ff. au moins. Les Ecuyers ou Novices. Ils seront tous décorés des Tabliers, Cordons & bispous du 4^{me} grade avec l'Epee au côté & le chapeau sur la tête. Le Dep. M^{re} sera décoré suivant l'usage maçonnique de l'Equere suspendu au col par un ruban bleu, le premier adjudant sera décoré du Niveau, & le second de la perpendiculaire.

Le Command^t du lieu, où se fera la réception du Novice, présidera le Collège Ecossais sous la dénomination de Dep. M^{re}, le Senior & l'Instructeur des Novices de la Commanderie feront la fonction des adjudans; le Procureur de la Commanderie fera les fonctions de Parain & Introduceur du Postulant.

En l'absence du Commandeur l'officier, qui le représente dans sa Commanderie, le remplacera ici dans sa fonction.

Disposition & décoration de la Chambre du milieu.

N^o 4. Cette chambre sera divisée en deux parties, la 1^{re} du côté de l'entrée occupera au moins les deux tiers de l'appartement; elles seront séparées l'une de l'autre par une cloison à coulisse ou par un épais rideau noir, qui puisse s'ouvrir rapidement par le milieu, ou

ou se remonter jusqu'au plancher ou signal convenu. La 1^{re} division sera tendue en noir & sur la tenture seront parsemés quelques étoiles d'ordre rouges; au milieu de cette division sera une table couverte d'un tapis noir, sur laquelle il y aura une lampe sépulchrale, qui sera la seule lumière pour éclairer l'appartement. Près du fond oriental sera un mausolée de forme triangulaire, peu élevé avec une vane funèbre, de laquelle devra sortir une flamme à l'esprit de vin, qui sera allumée par le ff. Gardes au moment de l'introduction du Candidat: Sur la face orientale du mausolée sera une inscription en transparent avec les mots: Ecce quod superest ordinis Templariorum.

Cette inscription sera voilée par un rideau, qui ~~de~~^{de}ra être enlevé rapidement par le ff. gardes au signal convenu. Ce mausolée sera gardé par un ff. Chev^e; assis, en bottes et décoré de la cote d'armes, de la croix pectorale, de l'Echarpe, ayant l'épée au côté, le Chapeau O. en tête & les mains gantées.

La 2^{de} division, comme on a dit, sera séparée de la précédente par une cloison ou rideau noir, représente le portique d'un Temple bien éclairé par un reverbère au bordure de Lanquons, qui seront attachés dans son contour intérieur. Dans le fond oriental à un pied environ derrière le Portique seront peintes en perspective, & à une hauteur convenable pour n'être point effusquées par le mausolée deux grandes figures humaines, dont l'une à la droite représentant la religion, & à l'autre à la gauche la bienfaisance. Ces deux figures se reposeront sur une pierre de faulx fond rouge brun, & monteront une inscription en lettres dorées qui sera peinte dessus, portant ces mots: Sumus Equites Ordinis benefici civitatis Sanctae Religionis Christi caute Defensores, spem fidem & caritatem colentes.

Sur le devant du Portique & des deux côtés seront assis deux ff. gardes Chev^e; vêtus & décorés comme le Président et tenant leur épée nue de la main droite, ils auront le dos tourné contre les angles de la partie orientale de l'appartement.

N. S. Choses nécessaires dans la Chambre de préparation.

Cette Chambre ou Cabinet sera sans décoration: Il y aura une table & deux chaises: sur la table on placera une bougie allumée, un livre d'Evangile, la formule de l'engagement de discrétion, un écritoire, du papier, une formette, & un carton contenant trois questions particulières. La porte d'entrée devra être fermante à clef. On aura soin de pourvoir que le Postulant ne souffre pas du froid.

Chapitre Troisième.

Des places & habillemens des frères & de la Préparation du Postulant.

N^o 1. Ordre des places dans le Chapitre.

Le Préfet sera placé seul dans un fauteuil sous le Dais à l'orient; les dignitaires et off^{rs} de l'O. ou de la Province, lesquels entreront avec le Préfet, seront placés suivant leur rang dans des fauteuils sur le haut gradin du fond oriental à droite & à gauche du Préfet. Le Doyen du \mathbb{T} , et après lui le Senior seront assis dans des fauteuils et commenceront la Ligne Capitulaire du côté du Nord à la droite du Préfet. C'est à dire que le Doyen sera placé en avant du Préfet, et sur la ligne de la 1^{re} marche du gradin du Préfet.

Le Prieur ^{Curial} Chev^e, qui sera sans fonctions, sera dans un fauteuil; Il commencera la ligne capitulaire du midi à gauche du Préfet & vis à vis du Doyen.

Les membres capitulaires chacun dans leur rang de dignité ou de charge, concurrement avec les membres capitulaires de quelques autres Prefectures, s'il s'en trouvoit et après eux tous les autres ff. Chev^e; suivant leur rang d'ancienneté, seront assis sur des banquettes & formeront alternativement des deux côtés les deux lignes capitulaires du Nord & du Midi. Le Maître des Cérémonies sera placé seul au bas du \mathbb{T} entre les deux lignes capitulaires. A l'extrémité de ces deux lignes du côté occidental seront placés sur les bancs, qui sont entrecroisés de la salle, en faisant face au Préfet, les ff. Ecuyers Novices & derrière eux, la seront placés sur d'autres bancs semblables les ff. Ecuyers ou observant de laisser au milieu des lignes, qui formeront les uns & les autres un passage libre pour la grande Entrée du \mathbb{T} .

Le ff. Ecuyer secrétaire du \mathbb{T} sera placé à l'extrémité de la Ligne Capitulaire du midi ayant devant lui une table sur laquelle sera le Protocole particulier des réceptions, dont il dressera, l'acte ^{sous} l'inspection du ff. Chancelier & il le fera signer à la fin du \mathbb{T} par le Préfet, le Senior, le Prieur Curial, le Chancelier, le Commandeur, qui aura présidé le Collège Ecossais, par le parrain Introduceur & enfin par le Postulant.

Habillement des \mathbb{T} . en Chapitre.

N^o 2. Les ff. Chev^e; sont en bottes, armés de l'épée d'ordre, décorés de la Cote d'armes, de l'Echarpe, de la Croix pectorale, du Chapeau & des gants des Chev^e; Les ff. Ecuyers ont les bottes, l'épée d'O. la Cote d'armes de peau gris clair, la croix pectorale & le Chapeau de leur Classe. L'Habillement du ff. Ecuyers Novices consiste ^{1^o} une cote d'armes de peau blanche doublée & bordée de rouge ponceau, passée au col sans croix dessus. 2^o un Cordon de soie ponceau passé au Col, au bas duquel est formé avec les bouts du même Cordon

Gordon une Croix par des nœuds 3.° Un chapeau Noir ridé relevé dans ses trois bords avec une aigrette de plumes de la couleur affectée à la province, attachée à la garnie du bouton.

N^o 3. Préparation du Postulant dans la Chambre de Retraite.

Le Procureur, chargé des affaires de la Commanderie dont dépend le Postulant, au près du T^r Præfectoral, en cette qualité sera son Parrain n^o. C'est luy, qui doit le présenter au Præfet & à l'examen du Collège Ecossais, ou il fera les fonctions d'Introductions.

Le jour fixé pour la réception & environ une heure avant celle qui est fixée pour l'ouverture du T^r, le parrain conduira le postulant à la maison du T^r et le placera dans la Chambre de retraite. Il luy indiquera l'usage, qu'il doit faire de tout ce qui est sur la table & le fera habiller en M^{re} Ecossais. Il luy demandera la remise des actes, par lesquels il doit fournir ses preuves d'Ordre, il l'invitera à faire les plus sérieuses réflexions sur les 3 nouvelles questions qui luy sont présentées sur le Carton, qui sera placé sur la table. Il luy dira de se mettre en état d'y répondre, lorsqu'on viendra commencer son Examen. En le quittant il fermera la porte à clef sur luy.

Questions Préparatoires au Noviciat.

1. Le Temple élevé par Salomon dans la Cité S^{te} étant le type g^{al} de la fr. Ma^{son}nerie, pensez vous, que ce type ait été choisi d'une manière arbitraire, ou qu'il y ait des rapports essentiels entre ce Type & l'Institut maçonnique? et quels & pourraient être ces rapports?

2. D'après l'étude que vous avez dû faire des symboles et emblèmes maçonn^{er} et d'après les Instructions morales, que vous avez reçues dans vos grades précédents, quelles idées vous formés vous sur l'origine historique & sur le but essentiel de l'Institution Maçonnique?

3. Si la fr. Maçonnerie se rapportoit à quelques connaissances rares & essentielles, pour les vous, qu'il seroit au pouvoir des hommes de communiquer toutes ces connaissances? & dans le cas contraire, quels seraient les vrais moyens de se les procurer?

Chapitre Quatrième.

Des Ceremonies à observer pour la réception d'un fr. Ecuyer Novice.

N^o 1. Entrée du Præfet & des Dignitaires.

Tout étant disposé & éclairé convenablement par les soins du M^{re} des ceremonies du T^r & les ff. étant placés suivant leur rang, le M^{re} des Ceremonies accompagné du fr. Ecuyer qui est destiné à porter le Chandelier d'O. à neuf branches tout allumés, va en avertir le

Præfet

Præfet & les Dignitaires et aff^s Prov. aux^s & P^roraux qui se trouveront avec luy. Le Præfet entre aussitôt en T^r précédé de ceux qui se trouvaient avec luy, ayant à leur tête le M^{re} de Ceremonie, l'épée nue à la main, suivi du fr. Ecuyer qui porte le Chandelier d'O. à 9 branches tout allumés, qu'il posera en entrant à la place qui luy est destinée.

Tous les ff. restent debout à leurs places, le chapeau bas pour recevoir honorablement le Præfet & ceux, qui doivent entrer avec luy. Ceux-ci ayant été placés suivant leur rang par le M^{re} de Ceremonie, qui va de suite occuper sa place, Le Præfet salue tous les ff. & se dispose à ouvrir le Chapitre.

Ouverture du T^r.

N^o 2. Le Præfet étant debout frappe un coup avec le Pomméau de son Epée & aussitôt tous les ff. tirent la leur, qu'ils tiennent la pointe haute avec la main droite, tenant le Chapeau bas avec la main gauche.

Præf. dit. Au nom de Dieu tout puissant et par le pouvoir qui j'en ai, ouvrons ce T^r de l'O. bienfaisant des Chev^s Maçons de la ^{chaire} Cité dans la Præfecture d... de la ^{ville} Province.

Log. Qu'il soit ouvert selon les rites de l'ordre.

Præf. Ricur le Seigneur.

Log. Pour qu'il sauve les serviteurs, qui mettent toute leur esperance en luy.

Log. Et qu'il vous envoie son secours du Ciel.

Pr. (Ser. Dieu tout puissant, éternel, source de tout bien, de la paix & de la lumière) jettes un regard favorable sur tes serviteurs réunis dans ce temple de l'O. de la ^{chaire} Cité, qui se sont voués à la gloire de ton saint nom & au bonheur de la famille humaine: aide nous Seigneur, nous tes prions de remplir religieusement nos devoirs pour notre utilité réciproque & éternelle, et pour prêcher d'un bon exemple à nos ff., afin qu'ornés de vertus nous parvenions à la vie éternelle par notre Seigneur J. C. Amen.

Præf. Que la Charité & la concorde habitent toujours parmi nous.

Tous les ff. disent Amen.

Log. M. ff. prenez vos places. / Et en se tournant vers le fond occidental et observés un respectueux silence.

Tous les ff. remettent l'épée dans le fourreau & s'assoient /.

N^o 3. Proposition du Candidat & Verification Capitulaire de ses preuves d'Ordre.

Pr^{et}. Mes rev^z et Fr^s Chers ff. J'ai assemble le F pour recevoir l'Ecuyer Novice de l'Ordre le f. Maître Ecossais N. N. / les noms de Batême & de famille et son Etat civil / age de . . . ne à . . . domicilié ou résident à . . . & membre de la \square de . . . Il se présente muni des consentemens & actes nécessaires pour son admission au Noviciat de l'O. & je vais procéder à l'examen des dites actes.

f. Procureur de la Commanderie de . . . remet les au f. Chancelier du F. les actes, qui doivent être entre vos mains, pour qu'il en soit fait vérification. Le f. Chanc. les ayant examinés, déclare que les actes sont réguliers, et que les Preuves pour l'admission lui paroissent dûment acquises. Il va ensuite les déposer sur la table, qui est à côté du Pr^{et}. Le Pr^{et} invite les ff. Doien, Senior, Fr^{ier} Clerical & tous les autres membres Capitulaires, qui le voudront à venir auprès de lui examiner les actes & vérifier les signatures. Le Doien, le Senior, & le Fr^{ier} Clerical doivent se rendre auprès du Pr^{et} pour faire avec lui la vérification des actes & signatures, les autres membres Capitulaires peuvent s'en dispenser s'ils veulent.

La vérification faite, les ff. Signataires reprennent leurs places & Le Pr^{et} dit: M^o ff. les actes sont réguliers, les preuves d'O. sont acquises, persistés vous dans le Consentement, que vous avez déjà donné pour l'admission au Noviciat de l'O. de f. M^o Ecossais N. N.?

Tous les ff. Chers^z consentans se lèvent & tendent le bras droit, en avant, la main ouverte pour exprimer leur Consentement & se rassistent.

S'il y avoit deux Novices à recevoir le même jour, on passeroit toute suite à l'examen des preuves d'Ordre du second avant que le Command^r se déplace du F.

Le Pr^{et} dit: Le Consentement du ff. Chev. étoit unanime. Fr. ff. Commandeur ou le représentant de celui / de . . . Il est tems de vous rendre en habit maçonnique dans la Salle du Collège Ecossais avec les ff. qui doivent le former pour y examiner & éprouver définitivement le f. M^o Ec. N. N. ou les ff. M^o Ecossais M M, qui demande à être reçu dans l'O.

Le Commandeur dit alors au f. Chev. qui a été chargé de la préparation du Candidat, l'aller

d'aller s'acquitter de ses fonctions & de venir lui en rendre compte dans le Collège Ecossais. Ensuite le Commandeur, les deux Chers^z adjudans & le Parain chargé des fonctions d'In, troducteur doivent se rendre dans la Chambre du milieu, où ils quittent leurs vêtements de Chev. Ils y placent les gardes & les gardes & y font préparer tout ce qui est nécessaire pour l'introduction du Candidat, delà ils se rendent dans la salle du Collège Ecossais.

Les autres ff. Chers^z ou Ecuyers Novices qui doivent former avec les précédens le dit Collège, laissent leurs chapeaux d'O. à leurs places dans la salle Capitulaire & mettent dans leurs poches les autres vêtements & ornemens d'O. pour pouvoir s'en décorer dans la Chambre du milieu, s'ils désirent de s'y trouver, quoique leur présence n'y soit pas nécessaire. Ils se rendent en droite dans la salle du Collège Ecossais, qu'ils éclaircissent en attendant l'arrivée du Commandeur & de ses adjudans.

NB. Le Collège Ecossais doit être composé de 9 ff. au moins comme dit est ci dessus. Il pourroit être renforcé des autres ff. qui désirent y assister. Pendant leur absence le Pr^{et} suspend le travail du F, à ~~moins~~ ^{moins} qu'il n'y ait occasion de s'occuper convenablement.

Chapitre Cinquième.

Travail du Dep. M^o Commandeur dans le Collège Ecossais.

N^o 1. Ouverture du Collège Ecossais.

Tous les ff. assemblés pour former le Collège Ecossais se revêtent en silence du tablier du Goujon & bijou de M^o Ecossais. Le Command^r sous la dénomination maçonnique de Dep. M^o et décoré de l'Equerre, preside par le Collège à l'Orient, le Senior de la Commanderie du lieu où l'on reçoit, sous la dénomination de premier adjutant, & décoré du Niveau & l'Instructeur des Novices sous celle du second adjutant décoré de la perpendiculaire occupent l'Occident, le Dep^r M^o étant de bout et tenant son Epee nue de la main gauche, frappe un coup de Maillet, en disant:

o! Le Dep. M^o à l'Ordre mes frères.

aussitôt tous les ff. tirent leurs Epees.

Le Dep^r M^o f. second adj. acquitte vous de votre devoir pour la Sûreté de nos travaux.

Le second adj. va s'assurer des portes & place un fr. Novice ou Ecuyer pour la garde intérieure l'épée à la main & dit:

2^o adj. N^o Dep^r M^o le Collège Ecossais est couvert & ses travaux sont en sûreté.

Dep. M^{re} à la gloire du G^{re} Architecte de l'U. au nom de l'O. & par le pouvoir qui j' tiens.
joue le Travail symbolique du College Ecossais pour le dernier examen. Deux M^{re} Ecoss.
oo-o-o Il bat 4 coups, que les adjud. répètent en disant.

Adjutant. Mes R^{les} ff. le travail symbolique du College Ec. est ouvert par le J. R^{le} J.

Dep. M^{re} / ou représentant du Dep. M^{re} /

Le Dep. M^{re} donne le signe du 4^{me} grade, tous ff. le répètent, remettent leurs Epées dans le
fourreau & s'assoient.

On attend en silence le retour du f. Préparateur et lorsqu'il a fait son rapport,
le Dep. M^{re} dit: Mes ff. êtes vous satisfaits des dispositions du Candidat, dont le f. Préparateur
vient de vous rendre compte et consentez vous qu'il soit introduit?

les ff. tendent le bras droit en avant sans fébrer ou signe de consentement.

Dep. M^{re}. Resp^{ble} f. N. ou qualifié de Parrain du f. M. Ec. N. allez le chercher & vous
le présenterez au Coll. Ecoss. selon les usages prescrits.

Introduction du Candidat.

N^o 2. Le f. Parrain va chercher le Candidat dans la chambre de préparation. Il lui de-
mande s'il ^{possède} dans le désir d'être reçu dans l'O. Int. Il lui dit qu'il va le conduire
dans le Coll. Ecoss. qui est assemblée pour lui faire subir son dernier Examen & les Epreuves
qui doivent précéder son admission. Ensuite il l'amène à la porte du Coll. Ec. où il frappe
M^{re} Ec. oo-o-o.

2. adj. R^{le} f. Dep. M. ou frappe à la porte du College ou M. Ecoss.

Dep. M^{re} voyez qui c'est.

le 2. adj. va ouvrir la porte & fait successivement sans la fermer au Parrain Introduteur
les questions suivantes:

2. adj. Que demandés vous mon frère?

le Parrain. Je demande l'Entrée du Coll. Ecoss. pour un M^{re} Ecoss. qui désire subir son der-
nier Examen pour être reçu dans l'O. Intérieur.

2. adj. Quels sont ses noms, surnoms, son âge, sa religion, le lieu de sa naissance & de son
domicile.

J. le Parrain répond à chaque article de la question.

2. adj. Où vient-il maintenant?

J. des Isles d'Ecossé, où il a été long tems éprouvé.

2. adj. Quel est son nom d'Ordre?

J. donne celui du grade du M. Ecossais.

2. adj. Les legitimes superieurs ont-ils consentis à son avancement?

Parr. Oui & j'en réponds.

2. adj. le f. adj. dit: M. f. je vais en rendre Compte au J. f. D. M. et prendre ses ordres.
Il referme la porte et répète au J. M. les réponses qu'il a reçues.

D. M. Puisqu'il a été fidèle à remplir ses devoirs, il est juste de lui en accorder la récompense.
Ouvrez lui l'entrée.

Le Candidat entre en faisant la marche & le signe de M. Ec. & reste placé
à l'occident entre les deux ff. adj. son parrain reste derrière lui.

D. M. Que demandés Vous?

le Candidat répond. Je désire de connaître l'O. Int. & d'y être reçu, si j'en
suis jugé digne.

Discours du Depute M^{re}

N^o 3. Dep. M^{re} Mon frère! Votre attente sera remplie, si vous perseverés dans ce
louable dessein; mais avant de vous admettre dans le sein de cet O. respectable,
il faut vous indiquer, quel est son but, et quels sont ses devoirs, qu'il impose à tous
ses Membres, afin que vous puissiez juger Vous même, si vous avez assez de force
& de constance pour les remplir.

Ce n'est pas sans raison, qu'à chaque pas, que vous avez fait dans la carrière des
grades symboliques, on a mis sous vos yeux le temple celebre qui fut éleé dans la cité
S^{te} par Salomon à la gloire du G. A. de l'U. & qu'on a rappelle à Votre Esprit
les résolutions, qu'il a éprouvé, sa destruction absolue, & l'abolition de l'ancienne Loi
pour la manifestation d'une loi plus sainte & plus sublime. Les vrais disciples de cette
seconde loi, placés entre les débris du temple et l'autel de la nouvelle alliance méritèrent
par l'ardeur de leurs desirs de coopérer sous la conduite de Maîtres sages & éclairés à l'édi-
fication d'un Temple plus parfait. Ils y appelèrent tous les Peuples de la Terre par
leurs salutaires Instructions, mais ce fut principalement dans la Cité sainte et près des
ruines de l'ancien temple, que ces Maîtres éclairés initièrent ceux qui y étoient conduits
par

par un zèle & par l'amour de la vérité. C'est dans ces lieux sacrés, qu'un Ordre dont le souvenir seul est conféré parmi nous & avec lequel nous conservons comme à l'Abcès des rapports de filiation, c'est dans ces lieux, que cet O. apprend à connaître le but primitif de la M. Les fondateurs de cet O. se dévoient courageusement à la défense de la religion et des opprimés et par l'ensemble de toutes les vertus ils se ^{renjoignent} rendoient célèbres tandis qu'ils étudiaient & contemplaient les grands mystères de la Nature dans le Temple de la nouvelle Loi, tandis que dans son sanctuaire auguste ils adoraient la source unique de toute sagesse, de toute lumière, de toute puissance. Ils accourraient sur O. l'avis du Temple servir & consoler l'humanité souffrante. Ce fut par cette bienfaisance active, que l'O. qu'ils établirent, se rendit utile aux hommes, & conservait l'estime des Peuples, tant qu'il ne perdit pas de vue tout le but fondamental de son Institut.

Par les choses que je viens de Vous dévoiler, vous devez vous appercevoir, M. J. C. F. pourquoi on Vous à toujours recommandé d'étudier la M. sous trois points de vue différents, savoir, la connaissance des devoirs religieux, et leur importance envers l'Être suprême, la connaissance de soi-même, et de la nature. Enfin la connaissance des devoirs moraux envers les hommes. C'est par la pratique de ces derniers, que le Maçon devient pour ses ff. & pour l'humanité entière un modèle de justice, de douceur, et de bienfaisance. Mais quoique l'observance rigoureuse de nos devoirs envers les hommes soit plus particulièrement recommandée par les lois de l'Ordre, l'accomplissement de son Vœu de bienfaisance, il n'exige pas moins sévèrement de Nous la pratique des autres vertus, qui seules peuvent conduire au but primitif de la M. C'est en agissant dans ce double esprit, que nous pouvons espérer de faire des progrès dans la vraie M. ainsi vous allez vous engager à faire vos efforts pour connaître & remplir ce que vous devez à l'Être suprême, ce que vous devez à Vous-même & par-là vous saurez mieux, de que vous devez aux hommes.

Soutenir avec courage les vérités saintes de la Religion Chrétienne, s'opposer aux progrès de l'erreur, en faisant aimer la Vérité, donner l'exemple de la douceur, de la charité envers tous les hommes, de quelques religions qu'ils soient, soulager les malheureux, prendre soin des malades et des vieillards, venir au secours des enfans délaissés, veiller à leur éducation, protéger & défendre le faible qu'on opprime, afin de ne

s'écarter jamais de la soumission & de l'attachement, qui sont dus au Souverain & aux Lois. Tels sont mon C. F. les devoirs, que prescrit l'Ordre, dans lequel vous desirez d'entrer. Il est fondé sur la religion & l'humanité. Il est voué à l'exercice des vertus religieuses, sociales & patriotiques. Il vous demande des mœurs, du Zèle, de la confiance, de l'obéissance & de la discrétion. Il exige de vous non seulement, que Vous repardiez vos Bienfaits sur les malheureux, mais encore que Vous que Vous concouriez en tout qu'il vous sera possible à l'utilité publique & au bonheur de l'humanité en général. Mais M. C. F. si l'Ordre exige de tous ses membres, l'amour de la pratique de ces devoirs, qui leurs étaient déjà imposés par la religion et par la Nature, il leur procure aussi des récompenses bien satisfaisantes pour ceux qui savent les obtenir & ont le bonheur de les apprécier.

Recueillez Vous un instant, fondez votre cœur & répondez avec franchise en présence des ff. qui sont ici assemblés avec moi pour être les témoins de votre dernière résolution. Êtes vous bien dans la ferme & libre volonté de contracter les Engagemens, dont je viens de vous tracer l'idée. Êtes vous décidé à faire vos efforts pour les remplir fidèlement.

Le Candidat ayant répondu convenablement le Dep. M. lui dit:

Ce n'est point ici, M. J. que Vous devez en prononcer l'engagement, mais je dois ériger de Vous une déclaration préliminaire, qui nous assure dans tous les cas de votre discrétion & que vous devez signer ici. La formule à été mise sous vos yeux. Voulez vous prononcer & signer cet Engagement.

Le Candidat y ayant consenti, les ff. adjutours le font mettre à genoux devant la table du D. M. ayant la main droite sur le livre de l'Évangile, les ff. adjutours restent à ses côtés & son Parrain derrière lui. Le Dep. M. bat le coup d'O. Tous les ff. tirent l'épée et restent debout à leurs places pendant que le Candidat prononce à haute voix son Engagement prélimin.

Engagement préliminaire du Candidat.

N. 4. Moi N. N. M. C. F. reconnaissant avoir demandé librement & volontairement d'être reçu dans l'O. Int. dont l'origine & le but sont voilés sous les Emblèmes & Allégories de la F. M. Je ^{jure} promets & m'engage sur mon honneur de ne jamais révéler dans aucun cas & sous quelque prétexte, que ce puisse être, - directement ni indi-

rectement en tout, ni en partie par paroles signés ou écrits, quelconques à aucun homme, maçon ou autre, qui n'aurait pas contracté les mêmes engagements, que moi, aucune des classes, qui vont m'être confiés, ou qui pourront l'être à l'avenir concernant le dit O. Int. Si j'y manque, je consens d'être réputé homme sans honneur et digne du mépris de tous mes ff. Déclarant que je persiste dans le desir sincère d'y être admis & que j'en réitére la demande avec promesse d'observer fidèlement les lois, règles & usages, en foi de quoi je prononce & signe librement dans l'assemblée de mes ff. le mien présent Engagement, aussitôt que le Candidat a prononcé son engagement, son Parrain lui présente la Plume pour le signer.

O! Dep. M^{re} l'ayant ensuite relevé, bat le Coup d'ordre. & aussitôt tous les ff. remettent leurs épées dans le fourreau; Les ff. adjudans conduisent le Candidat au milieu de la Salle avec son Parrain à côté & vont reprendre leurs places à l'occident.

Dep. M^{re} dit: Vous voilà M. C. F. irrévocablement engagé au secret sur les choses, qui vont vous être confiés, la prudence bien plus que l'affectation du mystère exigeait cette Précaution, avant que de Vous montrer le terme des symboles & des allégories. Mais à quel, que degré que vous puissiez parvenir dans l'O.; n'oubliez jamais que le Compas, l'Esquerre, le niveau & la Perpendiculaire, que nous allons laisser ici, vous ont été donné pour symboles de la règle invariable, qui doit maintenant plus que jamais diriger toutes vos actions. Rendez vous digne de la connaître par votre constance et par votre zèle, afin d'assurer vos pas, dans la route, qui vous est ouverte. Disposez vous à passer maintenant à passer, maintenant avec nous dans la Chambre du milieu. C'est là que Vous apprendrez à connaître l'O. qui vous a été vu jusqu'à présent sous les symboles & allégories de la M. & auquel vous desirez d'appartenir. S'il y avait un autre Novice à recevoir le même jour, le Command. s'arrêterait en cet endroit du rituel & ne continuerait ce qui suit, qu'après l'Introduction & l'examen du second pour les conduire tous deux ensemble dans la Chambre du Milieu.

Puis s'adressant à tous les ff.

D. M. dit: Quant à nous, M. C. F. pour qui ces choses ne sont plus un mystère, quittons ici nos vêtements et ornemens maçonniques pour aller prendre ceux, qui nous prescrivent de nouveaux devoirs. Mais en quittant ceux-ci, ne perdons pas de vue, que nous ne devons les reprendre avec les Francs-Maçons, que pour leur servir d'exemple dans la carrière des vertus, qui doivent nous caractériser tous.

Cloture

Cloture du Travail symbolique du Collège Ecossais.

N^o 5. Le Dep. M. & tous les ff. qui composent le Coll. Ecoss. quittent les tabliers & bijoux du 4^{me} grade, excepté le Candidat, qui garde encore les siens. Tous les ff. étant déshabillés en silence & sans quitter leurs places.

D. M. dit: Mes ff. puisque le f. M. M. à mérite que la Chambre du milieu lui soit ouverte, je ferme le travail symbolique des ff. Ecossais. oo - o - o.

Vous, M. ff. dont la présence n'est plus nécessaire ici, il est temps, que Vous alliez vous préparer à être témoins de nos travaux dans l'Intérieur du temple.

Alors le 2^{me} adj. ouvre la porte & les ff. qui ne doivent pas entrer dans la compagnie du Com^d dans la Chambre du milieu, défilent dans le plus profond silence pour s'y rendre avant lui. Pour avertir les ff. gardes de la prochaine arrivée & y faire préparer tout ce qui est nécessaire. Un seul fiere peut suffire & les autres peuvent se rendre en droiture dans la salle capitulaire, s'ils le préfèrent, ou si le local ne pouvoit les contenir tous dans la Chambre du milieu. Si quelqu'un des ff. qui n'aurait pas été présent au travail du Collège Ecossais, desirait assister ci celui de la Chambre du milieu, il devra se tenir prêt et habillé pour y entrer avant que le Command. se présente à la Porte, où qu'aucuns autres, que les Off^{rs} qui l'accompagnent & le Candidat, ne doivent y entrer avec lui ni après lui. — Le Passage qui conduit de la Salle du Collège Ecossais à la Chambre du milieu ne doit être éclairé que par la seule bougie que le 2^{me} adj. portera avec lui. Le Dep. M^{re} reste debout à sa place dans la Salle du Coll. Ec. et seulement avec les deux ff. adj. Le Candidat & son Parrain, & lors que la porte de la Salle est refermée.

Dep. M^{re} dit: M. F. F. que la prudence & l'attention sur nous mêmes dirigent tous nos pas & que l'obscurité éloigne tout regard indiscret.

Le Dep. M^{re} éteint lui même les bougies de son Grandeur à trois branches, le 1^{er} adj. éteint la sienne & les deux qui éclairent le Côté du Midi, le 2^{ad} éteint les deux qui éclairent le Nord & conservera la sienne, qui lui servira pour éclairer la marche du Com^d, jusqu'à la porte de la Chambre du Milieu, où cette bougie devra être éteinte avant d'y entrer. Toutes les bougies étant éteintes, exceptée celle dont on vient de parler.

D. M. dit: Ce n'est qu'en traversant courageusement les ténèbres qui l'environnent, que l'homme peut, aide par un véritable guide, recouvrer la lumière, qu'il a perdue. — M. ff. suivés

suivés moi sans crainte & guidés sur mes pas ce f. qui a persisté à vouloir partager nos travaux.

Le Dep. M^e. s'avance lentement vers la porte, qu'il ouvre lui-même. Il sort le premier suivi du Candidat, qui a à ses côtés les deux adj. et son Parrain derrière lui et dans cet ordre, ils se rendent ensemble à la Porte de la Chambre du milieu.

Chapitre sixième.

Travail du Commandeur dans la Chambre du milieu.

N^o 1. Introduction du Candidat.

Le Dep. M^e qui reprend ici son titre de Com^e étant arrivé à la Porte de la Chambre du milieu avec ceux qui doivent l'y accompagner, il y frappe en novice par deux coups détachés avec le poing & 7 autres coups avec le doigt, faisant en tout 9. Le f. garde du Mausolée allume aussitôt l'esprit de vin, qui est dans le haut de l'urne, et vient dire à haute voix sans ouvrir la Porte.

F. Garde? Quel est celui qui a pu parvenir à la Porte de ce temple mystérieux.

Com^e? C'est votre Commandeur qui demande l'Entrée de la Chambre du milieu pour un aspirant éprouvé qu'il amène avec lui.

À ces mots le f. garde ouvre la Porte en silence & va reprendre son poste auprès du mausolée où il reste assis.

Le 2^me adj. doit avoir soin d'éteindre sa bougie, avant que la Porte soit ouverte, la chambre du milieu ne devant être éclairée alors que par la lampe sépulchrale, qui est sur la table & par la flamme qui s'élève de l'urne.

Le Com^e entre avec sa suite & le parrain, qui est le dernier, ferme la porte à clef. Le Com^e se place devant la table & en face du Mausolée, ayant à ses côtés, & sur la même ligne l'aspirant & les 2 adj. & le Parrain restant derrière l'aspirant.

Tous les ff. qui se trouvent dans cette pièce, aussi que ceux qui pourraient se trouver au dehors dans son alentour doivent observer le plus rigoureux silence, afin que l'aspirant ne soit nullement distrait par des réflexions.

Le Command^e & les Off^s qui sont entrés avec lui se revêtent de la cotte d'armes, de l'écharpe, de la croix pectorale et du chapeau de l'Off^e & ils repréentent ainsi leurs fonctions naturelles dans la Commanderie.

N^o 2. Inscriptions dévoilées au Candidat.

Après

Après un moment de silence.

Le Com^e? dit: F. garde! Devois nous, ce qui étoit caché dans l'ombre des mystères.

Le f. garde découvre la petite inscription du mausolée &

f. garde? dit: Frère Ecossais, voyés & lisés.

Après un moment de silence le Commandeur explique en français à l'aspirant le ^{sens} ~~sens~~ de l'Inscription, comme il suit.

Com^e? Mon frère! Voilà tout ce qui nous reste de l'Or. illustre & malheureux des Chev^s du Temple.

Il le laisse ensuite pendant quelques momens livré à ses réflexions, — après quoi il bat un coup, le f. garde du Mausolée fait jouer la détente du rideau, qui cachent le portique & l'inscription du fond oriental & dès qu'elle est entièrement découverte, le f. garde dit encore à l'aspirant

f. garde? Voyés & lisés.

Après un moment de silence le Commandeur ^{explique} lui ~~explique~~ l'Inscription.

Com^e? dit: Nous sommes Chevaliers de l'Ordre bienfaisant de la Cité sainte, zélés de l'honneur de la religion du Christ, vivant dans l'espérance, la foi & la charité.

Il le laisse pendant quelques momens à ses réflexions & ensuite il lui explique en quoi consistent les rapports, qu'il y a entre les deux Ordres, qu'on vient de lui faire connaître & aussi ce que signifie la flamme, qui sort de l'urne, comme il suit.

Le Discours du Commandeur au Candidat.

N^o 3. Com^e? F. Ecossais! le premier monument qui vient d'être découvert à vos yeux rappelle à votre mémoire l'Or. illustre & malheureux des Chev^s du Temple. Gardez Vous cependant de nous prêter l'Intention de vouloir ramener leurs Cendres. Cet ordre eût des rapports avec la vraie M. & par lui l'Initiation symbolique a été conservée propagée & à traversés les siècles pour venir jusqu'à nous. Voilà pourquoi le souvenir de cet ordre est conservé parmi nous. La flamme que Vous voyés s'élève de cette urne funéraire, où reposent des Cendres, Vous indique que l'esprit qui anima les pieux fons, donateurs de cet Ordre leur a survécu; Elle brille à vos yeux pour vous apprendre que les vérités, que voile la M. ne peuvent se perdre, parceque les Décrets de la Providence sont immuables & ce qu'elle a départi aux hommes, la sagesse & la bonté veillant sans cesse

cesse pour le leur conserver. Le second Monument vous offre l'aspect d'un Temple fait pour l'homme; c'est celui de la religion & de la Bienfaisance. L'O. des Chevaliers & maçons de la Cité sainte en s'attachant à la défense de la religion du Christ, ne veut point s'armer pour verser le sang de ses Ennemis, les moyens qu'il emploie sont avoués par l'humanité & la Charité. Notez la conduite que vous a dû vous prouver que cette milice bienfaisante ne met jamais en usage que les armes de la persuasion et la force de l'Exemple. C'est en sacrifiant dans ce Temple qui a succédé à l'ancien, que vous venez de quitter, c'est en triomphant de vous-même, en marchant aux pieds de ses autels toutes vos passions, que vous pourrez devenir un membre digne de Notre O. Voilà ce qui assure le progrès des Chevaliers Templiers dans la M. et le seul moyen de parvenir au but primitif.

Vous voyez, M. C. J. que nous ne cherchons rien dans les débris de l'O. du J. puisque nous voulons remonter jusqu'à la source même ou il a puisé; sujets respectueux & soumis aux volontés des Souverains, nos travaux secrets, n'ont rien, qui puisse les inquiéter, puisqu'ils ne sauraient voir au nord les restaurateurs d'un O. éteint. Les M. ne devinent point Templiers, & ce n'est que comme maçon, que nous les reconnaissons pour fr. Je n'ai pas le droit de vous donner d'autres Explications sur tous les objets, que je viens de vous indiquer, vous voyez ce que nous sommes, & ce que nous devons être à jamais. Persistez vous à vouloir entrer dans l'O. bienfaisant des Chevaliers & Maçons de la Cité sainte?

L'aspirant ayant répondu affirmativement à la question par laquelle le Comm. a terminé son Instruction: celui-ci s'adresse à tous les ff. qui sont entrés avant lui dans la Chambre du Milieu.

Comm. dit. Mes ff. Vous avez été témoins du Zèle qui a conduit dans ce temple le fr. M. Venez vous dans le Chapitre & vous annoncerez sa persévérance au Préfet, qui le présidera afin qu'il soit disposé à m'accorder la faveur, que j'en vais lui demander. — J. J. adj. visite l'extérieur du temple & veille à ce que la marche des ff. soit assurée.

Le 2^e adj. rallume la bougie, qui avait éclairé la marche du Comm. pour l'entrée dans la chambre du milieu. Il en ouvre la porte pour vérifier si les travaux sont en sûreté dans l'extérieur. Après quoi il fait défilet les ff. qui se rendent en silence au Chap. où ils vont reprendre leurs places. Celui qui sera interrogé par le Préfet lui rendra compte de ce qui s'est passé, & lui annoncera la prochaine arrivée du Commandeur.

Le 2^e adj. étant rentré, le Commandeur dit au Candidat: Comm. Mon fr. Vous vous êtes rendu digne de concourir à nos travaux: je vais avec mes ff. requérir votre admission au Noviciat de l'O. préparez vous à me suivre pour prendre vos engagements solennels en cette qualité.

En suite s'adressant aux ff. gardes de la Chambre du milieu.

Comm. dit. Mes frères, que les choses qui viennent d'être dévoilées pour l'instruction du fr. M. Cossais, rentrent tout de suite dans l'ombre du mystère.

Pendant que les ff. gardes éteignent les lumières du portique, du transparent, de la lampe sépulchrale, & la flamme de l'anne, le Comm. accompagné de l'aspirant, des deux adj. & du Parrein se rend à la Porte du F. & les ff. gardes viennent le joindre pour y entrer avec lui.

Nb. les ff. qui entrent au F. avec le Comm. & l'aspirant, éviteront avec le plus grand soin de faire le moindre bruit en entrant. Ils devront même s'arrêter en silence au fond occidental du F. pendant que le Préfet & le Commandeur se reconnaissent, & ils n'iront prendre leurs places, que lorsque cette reconnaissance sera finie, pour éviter à l'aspirant toute distraction pendant qu'elle se fait.

Chapitre septième.

De la réception & Vestition du Novice dans le Chapitre.

N^o 1. Introduction du Candidat dans le Chapitre.

00-00000 Le Commandeur accompagné de ses deux adj., de l'aspirant & de son Parrein, frappe à la Porte du Chapitre par la batterie du Novice, qui est de deux coups avec le poing & ensuite 7 coups avec le doigt — en tous g.

M^{re} de Cossais. Très. H^{le} J. Préfet. On frappe à la porte du Chapitre en Novice.

Préfet. L'Entrée est permise à tout homme éprouvé, qui vient dans la Foi, l'Espérance & la Charité, accompagné d'un vrai Frère. Voyez qui c'est.

le M^{re} des Cérémonies en ouvrant la porte.

M^{re} de Cossais. Réco[?] f. Commandeur, quel motif vous amène?

Comm. Je viens présenter au Chapitre un fr. Cossais parfaitement éprouvé, & pour qui je demande l'admission au Noviciat de l'ordre.

M^{re} De Cer. Quel est son nom?

Com^{te} Donne les noms & surnoms de l'aspirant.

M^{re} De Cer. Quelle preuve avez vous, qu'il demande son admission?

Com^{te} La voilà dans l'Engagement, qu'il vient de signer / Il remet au M^{re} de Cerem.

l'engagement signé par l'aspirant.

M^{re} De Cerem. Je vais en rendre compte au J. V. f. Prefet & prendre ses ordres.

Il referme la porte.

M^{re} De Cerem. au Prefet. J. V. f. Prefet: c'est le V. f. Commandeur de . . . qui demande l'admission au Noviciat pour le fr. Ecossais N. N. & voici son engagement préliminaire.

Il le porte au Prefet, qui le vérifie.

Prefet. F. M^{re} de Cerémonie faites le entrer.

le Prefet & tous les ff. se lèvent aussitôt pour recevoir honorablement le Commandeur.

le M^{re} de Cerémonie fait ouvrir les deux battans de la Porte.

M^{re} De Cerem. J. V. f. Com^{te} vous pouvez introduire le fr. Ecossais que vous présentez.

le Commandeur entre suivi des ff. qui l'accompagnent, les quelles s'arrêtent comme on l'a déjà dit au fond du F jus qu'après la reconnaissance. Il s'approche du Prefet tenant de la main gauche l'aspirant pour le lui présenter. Le Commandeur s'étant approché du Prefet, ils se donnent mutuellement le signe & l'attachement de reconnaissance par les deux mains croisées & les 4 mots du grade ou s'embrassant.

N^o 2. Le Candidat présenté au Prefet par le Commandeur.

Com^{te} Voilà un fr. Ecossais, qui se vous présente. Il désire ardemment d'être admis au Nov. t. de l'ordre bienfaisant des Che^{rs} Maçons de Cité Sainte. & il a fait toutes ses preuves assisté de nos ff. je l'ai éprouvé & je l'ai reconnu en tout digne de la faveur, qu'il demande & je répons pour lui.

Pref. à l'aspirant. fr. Ecossais. les Enquêtes, qui ont été faites, vous avaient déjà mérité notre suffrage. Le témoignage, que le V. Com^{te} de . . . vient de rendre en votre faveur, ne nous permet pas de douter, que vous ne soyez bien digne d'être reçu.

Nous

Nous sommes donc prêt à récompenser votre zèle & votre persévérance, si vous déclarez vous même & pressez de tout le F. que vous persistez librement & sincèrement à vouloir appartenir à l'O. en qualité d'Ecuyer Novice.

L'aspirant ayant répondu affirmativement.

Pref. dit: Avant de Vous faire prononcer vos Engagemens pour le Noviciat. J'vais vous en faire donner le ch^{ac}; écoutez le attentivement

L'aspirant étant placé entre le Com^{te} & le M^{re} des Cerem. & ayant son P^{re} rein derrière lui, le Com^{te} lui fait ^{lecture} ~~lecture~~ de la formule d'engagement.

Pref. dit: Vauds vous prononcer solennellement cet engagement entre mes mains?

L'aspirant ayant consenti.

o. Le Prefet frappe un coup avec le pom meau de son épée, tous les ff. se mettent debout à leur place & tiennent leurs épées, dont ils tiennent la pointe haute. Ils restent dans cette attitude & la tête couverte jusqu'après la vestition du Novice.

Le M^{re} de Cerem. fait mettre à genoux l'aspirant devant le Prefet, qui tient sur ses genoux le livre de l'Evangile & son Epée nue par dessus, sur lesquels l'aspirant pose la main droite & dans cette prononce à haute voix.

N^o 3. L'Engagement.

Novi. N. N. reconnoissant avoir demandé librement & volontairement mon admission au Noviciat de l'O. bienfaisant des Che^{rs} Maçons de la Cité Sainte. Je promets devant Dieu et cette respectable assemblée & je m'engage solennellement sur mon honneur.

- 1^o de garder inviolablement pendant toute ma vie le secret sur les choses, qui m'ont été, ou me seroit confiées concernant directement ou indirectement l'ordre que j'embrasse.
- 2^o Je promets obéissance & soumission fraternelle aux Supérieurs de l'O. comme aussi d'en observer la règle, les statuts & les réglemens particulièrement ceux de cette Province n'entendant pas néanmoins compromettre aucunement par mon présent engagement mes devoirs particuliers, concernant ma religion, mon souverain, ma Patrie & mon état civil.
- 3^o de travailler soit avec mes ff. soit en particulier au bien de l'O. auquel je me lie, comme aussi au bien de la Patrie & de l'humanité en général.
- 4^o de me vouer spécialement à l'exercice d'une Bienfaisance active & universelle,

ainsi

ainsi qu'à l'amour de la vertu et de la vérité, qui sont les buts essentiels de l'Or. promettant d'observer & de faire observer autant qu'il sera possible les lois d'une charité vraiment chrétienne envers tous les hommes de quelque religion, qu'ils soient. Je réitère librement & volontairement ma promesse de garder avec fidélité tous ces engagements ainsi que ceux, qui j'ai précédemment contracté & si j'y manque, je consens d'être réputé homme sans honneur & digne du mépris de tous mes ff. ainsi que Dieu me soit en aide pour les remplir.

N^o 4 Vestition du Novice.

L'aspirant restant à genoux.

Le Pres. dit. Quelles donc maintenant, M. C. F. ces vêtements & ornemens maçonniques pour recevoir ceux, que vos vertus & votre persévérance vous ont mérités, et dont je vais vous revêtir.

Pendant que l'aspirant le quitte, le

Pres. dit. Transierunt vetera cuncta nova facta sunt.

le Pres. le revêt de la G^{te} d'armes & dit

Pres. Je vous revêts de la G^{te} d'armes blanche, bordé d'un ruban rouge, des Ecuyers Novices de l'Or. bienfaisants des Ches^{rs} Maçons de la Cité sainte afin que la réunion de ces couleurs vous rappelle sans cesse la Pureté des mœurs & la Charité Chrétienne, qui doivent vous caractériser & qu'elle vous serve d'aiguillon dans la Pratique de la vertu.

Il lui passe au col le cordon de soie rouge & dit.

Pres. Recevez ce cordon rouge qui est la décoration d'Or. des F. F. Ecuyers Novices. La croix, qui est figurée au bas, s'est à vous rappeler, que vous devez vous dévouer à l'avenir à défendre l'honneur de la sainte Religion du Christ.

Vous devez désormais porter toujours le cordon à votre col par dessus votre chemise, autant néanmoins que la Prudence & les circonstances particulières, dans lesquelles vous vous trouverez, vous permettront de le faire sans indiscretion: mais vous ne devez jamais paraître dans l'assemblée des Novices sans en être ainsi décoré.

Le Pres. lui met les deux mains sur les épaules & dit.

Pres. Soyez un digne Ecuyer Novice de l'Ordre bienfaisant des Ches^{rs} Maçons de la Cité sainte: que la Prudence & un véritable attachement à la religion dirige toutes vos actions & n'oubliez jamais les Engagemens, qui vous lient aujourd'hui à l'Or.

Le Pres. tenant son Epée de la main droite, dit.

Pres. du nom de l'Or. & par le pouvoir que j'en ai, je vous reçois Ecuyer Novice de l'Or. bien, faisant des Ches^{rs} Maçons de la Cité sainte.

En finissant ces mots, il le touche sur le front avec le pommeau de son Epée, ensuite il le relève, & le baise au front - et dit.

Pres. Frère Novice . . . ! De ce moment vous êtes membre de l'Or. de la Cité sainte, vous par le Choix libre de votre cœur à la pratique de la Bienfaisance & des vertus chrétiennes. Quand vous aurez donné les Preuves du Zèle, de la Charité & de l'obéissance raisonnable ainsi que des devoirs particuliers à votre classe, que nos règles prescrivent nous vous admettrons à vos derniers engagements dans l'Or.

Le Comm^{rs}, le Parrain vont chacun reprendre leur place dans le F, & laissent le nouveau reçu avec le M^{re} de Cerim. Le Pres. lui donne le signe, mots & attachemens des Novices, en disant:

Pres. Le signe se rapporte au Cordon rouge, que les novices portent au Col. Il se fait ainsi: Celui qui est interrogé, porte les deux premiers doigts allongés de la main droite sur son Épaule gauche près du Col, & les descend verticalement jusqu'au milieu de la poitrine, l'autre y répond en faisant le même signe avec les deux doigts de la main gauche, qu'il porte sur son Épaule droite & qu'il descend jusqu'au milieu de la Poitrine.

L'attachement & les mots se donnent ainsi: Celui qui est interrogé prend avec sa main droite la main droite de l'autre, en disant à voix basse Je vous, l'autre y répond en prenant avec sa main gauche, la main gauche du premier, en disant de même à voix basse Geoffroy. Leur deux bras ainsi entrelacés forment une croix; ensuite ils s'embrassent en se disant à l'oreille, le 1^{er} Taganis, et le 2nd D'Omer, qui sont les deux mots secrets du grade. C'est ainsi que doivent se donner les signes, attachemens & mots entre deux ff. qui se rencontrent & veulent s'examiner mutuellement. Mais si un Novice se présente à un F ou à un f. de ses supérieurs, Il doit donner lui seul les deux termes du signe & tous les mots du grade pour se faire reconnaître.

Le Pres. explique ensuite au Novice, l'écusson de la Province & les Emblemes du Phénix & du Pelican, en disant:

Pres. Vous voyez au dessus de moi cet Écusson, Il renferme les armes de l'Or. avec la devise par,

particulière de cette province, à la quelle Vous appartenez, qui est celle de Bourgogne La V.
 dans l'O. Vous apercevez à ma droite un Phénix avec la devise *Perit, ut vivat*. C'est
 l'Emblème de la renaissance des Etres. Il rappelle à la fois la perfection originelle de
 l'homme, sa dégradation & sa régénération qui furent la base des mystères de tous les peu-
 ples, qui se livraient à l'Etude de la religion & de la nature. Vous voyez encore à ma gauche
 un Pelican avec la devise *Esurientes enutrit*. Cet emblème qui est très ancien
 dans l'Ordre, y est encore conservé pour exprimer qu'il fut toujours vous & aujourd'hui plus
 que jamais, à une bienfaisance active envers tous les hommes de quelque Nation & religion
 qu'ils soient.

Pref. Allez donc vous présenter au f. Elemosynaire du F afin de remettre entre ses
 mains vos premiers dons pour les pauvres, en qualité d'Ecuyer Novice, & vous reviendrez
 pour prêter votre hommage d'obédience.

Le Maître de Cérémonie le conduit vers le f. Elemos., où il fait son aumône
 & il le ramène vers le Prefet.

Pref. Donnez moi le signe authentique de l'obédience, que vous avez promise aux Supérieurs
 de l'O. que je représente ici et de celle, que Vous devez à la dignité du Prefet, dont je
 suis revêtu.

Le Novice fait une profonde inclination au Prefet & dans cette posture, il touche
 avec sa main droite le pommeau de son Epee.

Pref. Allez maintenant donner le même signe au N. f. Comm. de... sous
 l'inspection duquel vous serez désormais / s'il est absent, il ajoute / & en l'absence
 de votre Commandeur Titulaire allez le donner au 1er f. Doien du F qui le repré-
 sente ici & vous ira ensuite vous faire reconnoître par vos ff.

Le M. de Geron. le conduit vers son Comm. titulaire, qui reçoit le signe
 d'obédience & le baise au front & en son absence il le presente au f. Doien, qui
 lui dit:

Comm. ou Doien. Je recois mon f. votre obédience / au nom du N. f. N. Command. de...
 qui je représente en ce moment, / recevez avec docilité et profitez des avis & Instructions de
 l'instructeur des Novices que votre Com. vous fera connoître, c'est un de vos principaux
 devoirs. / Il lui baise le front /

Delà

Delà le M. de Geron. le conduit auprès tous les ff. qui composent le F, en les abordant
 il les salue par une Inclination, les ff. Chev. le baisent au front, les ff. Ecuyers Novices
 & les Ecuyers le baisent sur les deux joues. Le M. de Geron. le conduit ensuite vers
 le f. Secrétaire du F pour signer sa réception sur le Protocole du jour, qui doit être
 signé aussi par le Prefet, le Doien, le Senior, le Prieur Clerical, le Comm. & les deux
 adj., Le Chancelier et par le f. Pairein de l'aspirant. Il le ramène au milieu du F
 où il le fait asseoir pour entendre l'Instruction du Noviciat, après laquelle il ira
 se placer à son rang parmi les ff. Ecuyers Novices: avant la Clôture du F. Le
 Novice étant placé au milieu du F à côté du M. des Cérémonies, le Prefet dit au
 f. qui est chargé de lire l'Instruction de se disposer à la commencer & s'adressant
 au nouveau reçu.

Prefet dit. Mon cher frère. Ecoutez avec Attention l'Instruction de votre Classe, dont on
 va vous donner ^{lecture} le nom, tâchez de mettre à profit tout ce qu'elle contient d'intéressant
 pour vous. Je souhaite & nous souhaitons tous, qu'elle vous fera faire d'utiles réflexions.

On lit l'Instruction.

Après cette lecture le Prefet fait placer en son rang le f. Novice. Il fait faire
 la quête générale de l'ordre. Après laquelle il fait assembler tous les ff. en cercle
 pour donner au nouveau reçu, le mot de l'ordre Intérieur de l'année précédente,
 le mot de l'année courante restant réservé pour les ff. Chev. ce qui étant fait, & de
 retour à sa place, il se dispose à fermer le Chapitre.

N. 5. Clôture du Chapitre.

o. Le Prefet étant debout, frappe un coup avec le Pommeau de son epee, et aussitôt
 tous les ff. tirent les leurs & mettent le Chapeau bas.

Pref. Au nom du Dieu tout puissant & par le pouvoir que j'en ai, fermons ce F de
 l'ordre bienfaisant des Chev. de la C. Cite dans la prefecture de...

Doien. qu'il soit fermé selon les rites de l'O.

Prefet. Toutes affaires étant terminées, louons le Seigneur.

Doien. Pour qu'il sauve ses Serviteurs & les preserve de tout danger.

Senior de même nos ff. absens & surtout ceux qui sont malades & souffrant des maux
 de l'ame.

Prieur

Pieur. Trions le Seigneur. Dieu éternel, Créateur de tout ce qui existe, Sanctificateur & Sauveur du genre humain, exauce les prières humbles de ceux qui imploront ta protection divine pour eux et pour leurs frères absents, ^{si mes} infirmes & languissans. Éclairis notre esprit, purifie nos desirs de toute volonté profane, contraire à notre vrai bonheur & dirige toutes nos actions vers l'amour du bien & de la vérité. Accorde nous ta grâce, afin que par ton aide fidèle & persévérant dans la foi & Charité chrétienne, nous parvenions à la Patrie céleste que tu nous à destinés & ouverte par notre Seigneur J. C. Amen!

Préfet. Que la charité et la Concorde soient toujours parmi nous. Amen! Amen!

Doyen. M. ff. le chapitre de l'O. de la c^{te} Cité est fermé.

Senior. Allés, mes ff. en silence & deposés vos vêtements d'ordre.

Copi faite par
le ff. à voir retrava
pour notre jointe
au justificateur de
Charité de l'inf.
d'altra

Instruction

Pour la réception des F.F. en grade novice de
l'O. B. des Chev. M. de la F. J.

À les jours de réception on ne lira que le texte, les notes
qui y sont jointes seront connues de f. nouvellement ceux
par la communication particulière qui lui sera donnée
de l'Instruction.

Introduction

Mes très chers amis,
Le temple célèbre élevé par Salomon dans la cité s^{te} est devenu le symbole gnd de
la F. M. & cela doit être, par ce qu'il fut & sera à jamais le type
universel de toutes les vraies connaissances, sa construction allegorique se
pouvant adresee au 11^e grade, on a dû vous dire, qu'il formoit le temple
meut & la fin des symboles, par ce que les s^{tes} écritures nous disent chacun,
que le temple même rebati par orobabel n'étoit qu'une figure de l'avenir:
ce que nous lisons dans le prophète Zacharie, vous sera encore mieux
comprendre ce qu'on a voulu vous enseigner en retraçant l'époque du
second temple dans le grade de M. leçon de ce mot exprès, Meliora
parvino qui formant la devise ne nous présente plus un sens
obscur: voici comment s'exprime le prophète.

L'ange du Seigneur dit à Jéru filz de jésée: je vous ai dépouillé
de vos iniquités & je vous ai revêtu d'habits purs. Élevez o jour
grand praise! vous avez amis, qui sont auprès de vous, par ce qu'ils sont
destinés pour être la figure de l'avenir... j'en ai vain fait venir l'orient
qui est non spirituel... eu vir orien romen eju: usra un gome
qui portera delai même, & il batira un temple au Seigneur, il sera
célèbre de gloire: il s'aperoira sur son trône & il dominera...
ceux qui sont les plus éloignés viendront, & batiront dans le temple
du Seigneur. (Zach: ch. 3. & 6.)

Cette prophétie a eu son accomplissement, le Seigneur s'est revêtu enfin
et il s'est avancé vers nous de son sanctuaire: vous devez mieux
convenir à présent dans quelle intention on s'est servi de l'ancien
temple pour en former le principal emblème de la f. m. Le pour quoi
tous vos grades respirent la morale pure, qui vous est enseignée par
l'évangile. Votre attente n'aura pas été déçue M. B. A. f. par ce qu'on
vient de vous montrer que les vrais maçons sont destinés à devenir chefs
de la cité s^{te}, que tels des maçons de la religion du divin éternel, vivants
dans l'ignorance la foi & la charité, ils batiront dans le temple du
Seigneur & pour le voile des symboles & emblèmes successifs, ils
chercheront pas une permission à y conduire ceux, qui en sont les plus éloignés!

Vous avez peut-être pu me b. a. f. que vous reviez aujourd'hui l'expli-
cation de tous ces symboles & emblèmes, dont vous avez été entourés dans le

Le Roy, le 13 avril 1849

Re

Prep
Doc
Sen

cours de votre carrière maçonnique, mais un nouvel ordre de chose se présente et ce n'est qu'en qualité de novice, qui vous entres dans la milice bien plus au delà de la cité. Cette lettre seul sous annonce, que le développement des symboles ne pourroit être que partiel. D'un autre côté si vous avez posé les questions, qui vous ont été proposées aujourd'hui, vous avez eu pour but, qu'on vouloit essentiellement de avant tout faire voir l'origine & le but primitif de la F. M. de vous de voir le dernier vous-même à présent quel ordre, qui vous étoit caché veut de vous être dévoilé: car si vous seroit aisé de confondre des choses, qu'il est bien important de savoir distinguer. ne craignez pas cependant, qu'en vous amenant à cet objet votre marche soit rétrograde, et ne sera ce pas une découverte utile pour vous, qui cherchiez à remonter au but primitif & fondamental, si l'on vous indique les rapports que la vraie maçonnerie peut avoir avec l'institut sublime & secret, qui lui a donné naissance & par conséquent avec ceux, qui ont le bonheur de le connaître (la valeur intrinsèque).

Tel est aussi M. B. A. F. le but principal de cette instruction. Le Tableau que vous allez tracer embrasse les plus grands objets, & ne sera encore qu'une ébauche; mais il n'en est pas moins digne de vous intéresser. Donnez toute votre attention, elle vous sera nécessaire pour en bien saisir l'ensemble & les détails.

§. 1.

Idee generale du regime rectifié considéré sous les rapports moraux. L'Initiation Maçonnique ne peut, ni ne doit être confondue avec l'ordre primitif & fondamental, qui lui a donné naissance, ce sont en effet deux choses distinctes. L'ordre primitif doit être secret, par ce qu'il a un but essentiel qui est bien élevé, qui peu d'hommes sont dignes de connaître. Son origine est si reculée, qu'elle se perd dans la nuit des siècles; tout ce qui peut l'Initiation Maçonnique, c'est d'aider à remonter jusqu'à cet ordre primitif, qu'on doit regarder comme le principe de la F. M. c'est une source précieuse, ignorée de la multitude, mais qui ne sauroit être perdue: l'un est la chose même, l'autre n'est que le moyen d'y atteindre: c'est tout ce point de vue. M. B. A. F. qu'il faut considérer la F. M. en g. de ses régimes particuliers, auquel vous êtes attaché si vous voulez en avoir une juste idée & en retirer quelque fruit.

(1) on ne s'est occupé que du but moral que se propose le régime rectifié & non de la coordination & du gouvernement politique de l'ordre maçonnique. C'est dans le code, qu'il faut apprendre à connaître l'un & l'autre. L'ordre a évidemment deux buts; l'un est ostensible, c'est la bienveillance envers les hommes en g., l'autre est secret, c'est la recherche de quelques vérités importantes pour l'homme, qui peuvent conduire à des résultats très satisfaisants, il ne faut donc pas confondre ces deux objets, car on ne voit pas, qu'une initiation conventionnelle, là où il est facile d'approuver une institution qui renferme quelque chose d'étonnant & très indépendant de la construction des hommes, le novice, auquel on annonce, qu'il doit se préparer à faire profession ouverte du christianisme, à qui l'on montre que les bases originelles de la F. M. sont antiques, religieuses, morales, sociales, scientifiques, & mystérieuses, conçoit que le vrai but de la F. M. a rapport à des choses mystérieuses, qui sont la base du christianisme le plus pur, par où il va aller tendant à la religion pure, divine, qui sans elle il n'est aucun culte, qui soit agréable à la divinité.

Le régime maçonnique, vous le savez maintenant, est composé de deux classes d'opinion, tellement distinctes. La 1^{re} classe est symbolique: c'est celle des maçons; la 2^{de} forme un ordre équestre, composé de deux grades. Le premier donne au maçon le nom d'écuyer novice; au second il fait profession des vérités de la religion chrétienne, et de lors il est devenu du titre de Cheu. M. de la cité. La classe symbolique prépare & conduit à la seconde, comme celle-ci peut conduire à quelque autre ceux qui savent s'en rendre digne, et que la providence destine à de plus grands travaux; la réunion de toutes les classes considérées relativement au but fondamental de l'ordre primitif et essentiel constitue l'ordre M. en g. & les deux classes, dont nous venons de parler constituent le régime rectifié.

L'ordre maçonnique par son sens le plus étendu, éclaire les hommes, et en fait des sages; le régime rectifié leur prépare, les éprouve & les dirige à acquiescer la sagesse. Le but de ce régime embrasse le bonheur personnel, celui de ses semblables, & celui de l'humanité en g.; en effet de la perfection individuelle de soi-même résulte nécessairement une utilité g. pour la famille humaine par l'exercice d'une bienfaisance active, éclairée & universelle, qui de lors s'étend à tous les braves de la humanité son éternelle.

Pour parvenir à un but si important, il a fallu employer des moyens particuliers, les diviser en deux classes & les mettre à la portée de ceux qui les composent. Les symboles de tous présents, le choix ne pouvoit être arbitraire; mais comme ils sont relatifs au but fondamental & primitif de l'institut M. & aux buts particuliers du régime rectifié: ils sont aussi susceptibles d'explications différentes dans chacune des classes: ce pouvoit vous égarer, si l'on ne vous faisoit remarquer qu'un dernier résultat ces explications se confondent par le but essentiel, auquel les symboles se rapportent.

Dans la première classe, l'explication morale des symboles vous a été donnée progressivement comme étant la plus essentielle pour vous, M. B. A. F., comme le plus propre au but de perfection individuelle de soi-même. La carrière symbolique considérée dans ce sens, n'est autre chose, qu'une école. Dans laquelle on se propose de former le cœur et l'esprit des maçons en leur enseignant une morale douce, vraie, simple & pure: d'élever leur cœur, de leur donner, qu'on s'occupe par les emblèmes sacrés, qu'on leur présente; enfin d'exercer en eux l'amour de la vérité & de développer dans leur cœur le germe précieux des vertus religieuses, morales, & patriotiques: car il faut faire aimer ces vertus, avant de les cultiver.

Dans la seconde classe, les emblèmes célestes, sur le maçon se voit Cheu. de la foi, & dès le premier pas il s'engage à faire son effort pour mettre fidèlement & constamment en pratique toutes les vertus, qu'on lui a enseigné; le noviciat de l'écuyer n'a pas d'autre objet, son propre bonheur lui en fait un loi, il le doit pour l'instruction, comme pour l'édification de la grande famille humaine, il le doit pour le soulagement de l'humanité souffrante, pour la prospérité & la gloire de la religion chrétienne, dont il devient le défenseur. Si l'ordre M. peut effectivement conduire à quelques connaissances relatives, & plus élevées, ah! n'en doutez jamais, M. B. A. F. il n'y a que la pratique constante et pure de toutes ces vertus, qui jour après jour exigés dans l'ordre intérieur, qui puisse donner quelque titre pour pouvoir aspirer, toute autre voie égale, le peut donner plus sûrement, qu'on ne peut.

Re

Prep
Doc
Sen

C'est assez, pour vous donner une juste idée de l'origine rectifiée & même de
but essentiel de la S.M., vous avez appris sous le voile de symboles, qu'il est des
devoirs importants pour l'homme: l'un vient de vous faire entrevoir la nécessité
de les remplir avec fidélité: cherchez par cette voie la sagesse & avant elle
vous trouvez, M.B.A.S. un trésor plus précieux: c'est la sagesse.

§. II.
Origine de l'initiation maçonnique

Mais venons, M.B.A.S. de vous indiquer un ordre primitif & essentiel,
duquel seroit provenu l'initiation M.: ce n'est pas comme quelques uns l'ont
pensé de l'ordre du T. dont nous avons entendu parler, ni de celui des Chev.
de la cité S.^{te}, c'est d'un ordre sublimé & secret, dont l'existence ne peut paraître
doutable qu'à ceux, qui n'ont pas fait une étude ou peu réfléchie de la
S.M. Il est facile de s'en convaincre, en méditant l'histoire sainte & y
cherchant les grands rapports, que présente l'emblème du T. de la cité
S.^{te} avec tout ce qui l'a précédé & suivi. Elle vous apprend, que Salomon, qui
le Seigneur avoit désigné par la bouche de ses prophètes pour être le constructeur
d'un temple unique & merveilleux, dont les plans avoient été mystérieusement
tracés à David son père. Elle vous apprend, disons nous, que Salomon
fut doué d'une prudence & d'une sagesse prodigieuse, qui surpassoit celle
de tous les orientaux & de tous les égyptiens: il étoit plus sage, que tous les
hommes, son esprit fut capable de s'appliquer à autant de choses, qu'il y
a de grains de sable sur le rivage de la mer; il traça de puis le
cimetière, qui est sur le Liban, jusqu'à l'effigie, qui sera de la merveille,
& il traça de même des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles,
et des poissons. (R.L. 3. ch. 2)

C'est tout pour annoncer une universalité de connaissances, & qu'alors il
existoit une école, ou la science étoit professée secrètement, & il faut que
cela soit, puisque de tout ce qu'a écrit Salomon, on ne connoît que ce qui
est renfermé dans les livres saints; cependant il ne faut pas croire, que
ces connaissances ont été perdues; l'histoire du peuple hébreu nous montre
clairement, que quelques êtres privilégiés, qui furent préposés pour
instruire & conduire le peuple étoient instruits dans la science, &
tout atteste une initiation secrète: sans pouvoir vous en donner la preuve,
il nous est impossible de nous refuser à penser, que ces connaissances
sublimées & précieuses, & sous protection sans interruption pendant tout le
siècle du monde; c'est Salomon, qu'on peut regarder comme le chef
des initiés de cette école, qui nous dit lui-même: j'ai appris tout ce que
l'ouvrage, que Dieu a ordonné à perpétuité de qui nous ne pouvons
rien ajouter, ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait: ce qui a été, ou
sera; ce qui doit être, a déjà été & de Dieu rappelle, ce qui est passé. (Ecc.
ch. 3. v. 14. 15)

Les maçons, justement appelés sectateurs des sciences, professées par
Salomon, qui travaillèrent mystérieusement à rebâtir au temple élevé par
lui à Jérusalem, temple, qui n'étoit lui-même qu'une figure de l'avenir, les
maçons ne peuvent invoquer en doute le témoignage du plus sage des
hommes, ou M.B.A.S. ce qui a été, est écrit, & l'initiation M. n'est

que l'ombre d'une initiation plus parfaite, comme nos travaux ne sont
qu'un symbole de ce qui, qui occupera le fils de David: pour peu que
vous ayez réfléchi sur les objets, qu'on a présentés à votre intelligence,
il doit vous être facile de concevoir que le but primitif de cette initiation
parfaite est très élevé & doit être tenu très secret, qui l'ordre même doit
éviter de se montrer, parce que peu d'hommes sont dignes d'y être admis,
sans pour cela qu'il soit d'ajin officieusement pour le bonheur de
l'espèce humaine: cet ordre par excellence distingué du nôtre, de celui
du T. à défaut de le pouvoir nommer, ne peut être appelé que le haut
& saint ordre (2)

Les vrais maçons, M.B.A.S. tirent leur origine de cette source pure
& sacrée, ils cherchent à légitimer leur existence en mettant tout leur
soin à se faire reconnaître, comme sortis de cette tige précieuse, mais
entre cet ordre par excellence & le nôtre, pour voyez l'ordre illustré &
malheureux des Chev. du T. il faut vous apprendre, pourquoi il forme
un anneau de la chaîne M.: qui nous conduit en quelque sorte à travers
l'histoire abrégée de la S.M., sans moyen de vous indiquer les rapports
quela chaîne M. peut avoir avec l'ordre sublimé & secret, qui lui a
donné naissance.

§. III.
Motifs de l'affiliation avec l'ordre du T.

Mes instituteurs occupés du bonheur de l'homme, dans l'intention de
les préparer, de les éprouver & de les disposer à acquiescer de plus grandes
lumières, substituerent à d'autres initiations préparatoires, qui eurent
vraisemblablement une destination différente, l'initiation, que nous
poursuivons aujourd'hui de la S.M., ce ne fut point d'une manière arbitraire
qu'il nous donnaient le temple de la cité S.^{te} pour emblème g.^{te} & fondamen-
tal; nous pouvons vous assurer, combien nous vous l'avons dit en

(2) cet ordre par excellence, les connaissances sublimées, qu'il peut procurer
ont été admises, au moins en lui faisant prêter son obligation sur le
premier ch. de l'évangile de St. Jean, ou il lui est dit: croyez, que vous verrez
de plus grandes choses: la M. conduit ceux, qui le desireront de savoir & en
revenir dignes par la route des symboles & des emblèmes, à des connaissances
précieuses, & secrètes, qui descendent de la religion primitive: connaissances, qui
n'ont jamais abandonné & n'abandonneront jamais entièrement la terre,
tant que l'espèce humaine, pour laquelle le Créateur les a départies, l'habitera,
connaissances, enfin, qui ont été augmentées, enrichies & perfectionnées par
l'étoile flamboyante du christianisme, & qui ont dû rester en dépôt dans un
ordre quelconque; que nous avons appelé du faux nom, qui porte le caracté-
ristique de haut & saint ordre: nous convenons, puisqu'on dit à l'apprentif en lui
donnant le tablier blanc que c'est au nom de l'ordre le plus ancien, le plus saint,
et le plus respectable de tous les ordres; par conséquent au-dessus de tous les ordres:
cet usage consacré dans plusieurs régions, ne peut être relatif à l'ordre du T.
à qui cette dénomination, comme ordre civil & religieux ne peut convenir, &
ce n'est pas comme ordre du T. qu'il a usité la préférence de la plus simple
réflexion sur ces paroles prononcées à l'apprentif, au nom de l'ordre, qu'il ne connoît
pas, qu'il ne connoît pas peut-être jamais, qu'on en desire sincèrement, qu'il se
mette en état de le connoître un jour, suffisant pour attester l'existence de
cet ordre essentiel, duquel seroit provenu l'initiation M. /

Pre

Pre

Doc

Sen

Communément, qu'il est le type universel de toutes les vraies connaissances, mais il n'y a que le haut et saint ordre, qui conserve de lui-même le plus élevé & le plus élevé la véritable signification de tout ce qu'il représente. Les Chevaliers s'en sont parvenus aux M. et c'est par eux que l'initiation M. a été propagée, ainsi que nous le voyons dans la suite de cette initiation, on est convaincu, qu'ils reviennent au moment de leur établissement le droit de quelques connaissances relatives au but primitif de l'ordre, qui se plaie à regarder de haut en haut quelques rayons de lumière. Les divers systèmes, qui regardent comme les nouveaux services à confirmer, que les Chevaliers ont occupés un rang distingué chez eux, qui ont possédé de connaissances d'un ordre supérieur relatives à la vraie lité... ils ne diffèrent entre eux que par la nature et le but de ces connaissances.

C'est donc uniquement comme M., pour la M. et en vue de sa connaissance qu'elle peut procurer, que nous convenons d'une filiation avec l'ordre de S. notre véritable but est de mériter de faire l'acquisition de l'initiation sublimée à nous, de rassembler ce qui a été dispersé, de rétablir entre une communication plus intime de lui à nous; communication, tout le culte de ses maîtres s'est rendue indigne à l'exemple de l'ordre de S. qui oubliant l'esprit de son institution, s'abandonna aux vices, le donna par là le moyen qui ont servi à la destruction; mais M. D. A. S. de la Chevalerie obtinrent pour quelques uns le rare & précieux avantage de trouver des maîtres éclairés, qui les instruisirent dans la science; les vrais Chevaliers M. de la cité S. pouvaient concevoir le même espoir, lorsqu'ils eurent pu prouver que leur but est constamment le culte du vrai Dieu, l'amour du prochain & de concourir de toutes leurs forces à la destruction du règne des ténés.

Le titre de chevalier, dont le moyen finit par être devenu n'est pas un vain titre, M. D. A. S. il ne saurait être étranger au M. en effet l'ordre antique & gr. de la chevalerie, duquel sont provenus tous les ordres particuliers de chevalerie religieux & militaires, avant des connaissances mystérieuses et symboliques, on en cherche l'origine, lorsqu'on voit qu'il est peu de regard, qui n'aient été connus au ordre de chevalerie quelconque, on est forcé de regarder cette institution d'un oeil différent, que le historien, qui ne l'a considéré comme un établissement politique & militaire, que pour n'avoir pas compris, qu'il doit nécessairement tenir à quelque chose d'important. On a dû chercher la cause de l'analogie de cérémonies de l'ancienne chevalerie avec quelques usages maçonniques, & n'ils nous des Chevaliers S. c'est qui eurent tenu à l'ordre gr. de la chevalerie. on ne peut connaître l'ordre de S. qu'en remontant à une époque plus éloignée. L'ordre assemblé en conseil gr. en 1782. en établissant des rapports plus étendus, a préparé tous les moyens de nous conduire au terme heureux que nous vous êtes proposé. il a pensé que la tradition de l'ordre serait enrichie, et deviendrait plus instructive en y joignant les réflexions, qui se présentent d'elles mêmes à ceux qui cherchent à approfondir les objets. C'est dans cette vue, M. D. A. S. que nous allons parler de l'ancienne chevalerie, avant de nous occuper avec plus de détail de ce qui concerne les Chevaliers de S.

Précis succinct de l'ancienne chevalerie (3)

L'opinion que les M. instruits ont adoptés sur l'ordre antique de la chevalerie exige la plus sérieuse attention: et quand on lit l'histoire dans un autre esprit que celui des historiens, qui l'ont écrite, il est difficile de se résister aux divers points de vue, que la chevalerie nous présente (4). On sait en effet qu'il existoit entre les Chevaliers une fraternité & de très, inconnus à nous, qui

(3) Il y auroit tout de choses à dire sur l'antique chevalerie, tout de recherches, si instructives à faire, qu'on seroit dans le cas d'enrichir un gros volume pour combattre l'opinion des auteurs, qui ont traité, cette matière, et qui en rapportant les faits les plus importants, les plus propres à porter à de sérieuses réflexions, veulent rendre raison de tout, juger ce qu'ils ne savent pas connaître, ne peuvent consentir à supposer deux opinions, ont traité de fables absurdes, & qu'ils n'ont pu expliquer, mais le nom de Chevaliers étoit donné à l'apprentif dans certains degrés, ces grades equestres, que le plus grand nombre a encore retenus, doivent fixer notre attention sur l'ordre antique de la chevalerie, puisque les premiers, et puisque les M. l'ont été, le font, & parviennent du moins, le plus grand nombre, vouloir continuer à l'être.

Il n'est point indifférent de voir presque tous les maîtres, devenir Chevaliers, et de servir le sujet d'une longue et intéressante discussion: tout effet a sa cause, soyons Chevaliers de la foi, ce titre n'est point vain, est-elle jamais si grand besoin de défendre, que dans ce siècle d'instable ruine, sous cette barrière sacrée, nous reverrons le prix de notre constance?

(4) Lorsque l'on considérera attentivement les emblèmes, qui les traditions, allégories, de la chevalerie nous ont transmis, ou se persuadera sans doute que dans leur origine, et avant que les romances, y eussent ajoutés, des extravagances, ces emblèmes, figuroient des choses très importantes, & alors on conçoit ce qu'il peut y avoir de commun entre cet ordre & l'ordre essentiel de la M. quelle que soit sa touchante ou nous présente par l'emblème de cette princesse vierge, belle et incomparable, qui devoit être l'objet mystérieux des vœux & de beaucoup de tout ceux Chevaliers: cette dame de son pince, celle souveraine de son cœur, qu'il devoit chercher par vœux & par vœux, qu'il devoit défendre contre tous ses adversaires, en les forçant de couvrir par des combats à outrance, qu'elle surpassoit infiniment tout ce que la nature avoit produit de plus parfait. Le Chevalier devoit s'occuper jour & nuit à la contemplation de la vertu, de la pureté et de la perfection, de cette beauté de son ame, de cette beauté surpassant, dont personne ne devoit parler qu'avec le respect le plus profond. Tout Chevalier de loyauté qui avoit mérité de l'idole de son cœur, il devoit se poursuivre jusqu'à l'extrémité de la terre, le combattre, et le vaincre: il ne pouvoit se reposer, ni quitter les armes, qu'après avoir fait la conquête de cette belle & chaste et si parfaite, afin de se justifier de ses pères. Son obligation la plus stricte étoit de défendre tous les trois royaumes, qu'elle exigeoit de lui, de combattre même les monstres et les géants: de forcer enfin tous les Chevaliers de rendre hommage à sa chef-d'œuvre de l'adivinité. Partages, sautoirs, murailles, aboies, tours et châteaux, forêts sombres, et enchantées, rien ne devoit l'arrêter dans son entreprise, il falloit surmonter toutes les obstacles, vaincre ou périr pour la délivrance des maîtres des Ca, vifs, qui le tenaient dans l'esclavage. or quels moyens, ces traditions, allégories, supposent-elles aux Chevaliers pour opérer de si grands prodiges, de valeur et de fidélité, un amour extrême, un courage éprouvé, une force et une adresse surégale, la constance infatigable dans les combats, l'intrepidité dans le péril. toujours promeneurs ou d'une épée enchantée, et ils frappent du coup assuré & terrible, aux quels rien ne peut résister, ou d'une armure impénétrable, et ils sont à l'abri des coups de leurs adversaires; ou enfin ont une voix, qui seule glace leur ennemi d'effroi; ils mâtent ensuite les monstres, soumettent les magiciens, et les enchanteurs & délivrent l'innocence et la vertu; heureux celui, qui en voyant les allégories, sublimées, peut en faire l'application: celui là a percé le voile de son instruction; la vérité s'en montre à ses yeux.

Re

Pre

Doc

Sen

n'avoient pas ce titre: on remarque, qu'il y avoit une supériorité attribuée à quelqu'un, dont le public ignoroit le cause, comme il a toujours ignoré les secrets de leur constitution, la nature du serment, qui le, lioit à la chevalerie, et ce que c'étoit que la chevalerie. Le voile le plus épais est étendu sur son origine, si quelqu'un, out tenté de le soulever, ce n'a été que pour nous empêcher de considérer les objets comme ils devoient l'être. Non, voyez dans l'histoire, si qu'il existoit des chev^{es}: on pourroit citer plusieurs faits, qui l'indiquent: au moins voit-on que David à qui les plans de J. élève par Salomon furent mystérieusement tracés, fut fait chevalier par Saul: ce qui suppose le grade supérieur sans a dernier: avec David fut-il placé dans la suite au nombre des neuf premiers chev^{es}, qui étoient trois, hébreux, trois gentils, et trois chrétiens: joshu, David, judo machabée; Hector, Alexandre le grand, Jules César; Artur, Charlemagne, et Godefroi de Bouillon: cette tradition ancienne parmi les chrétiens, le rôle important, qu'ils ont joué dans l'univers, leur division ternaire, qui forme un type, en ce qu'elle semble indiquer un rapport avec trois époques finies, les, leur nombre, qui se trouve au des nombres mystérieux de la S. M., les cérémonies, qui se pratiquoient dans les réceptions (S) non moins altérées aujourd'hui que nos rituels, qui ont un caractère symbolique, religieux et mystérieux: tout atteste quelque analogie avec nos usages.

On les voit revêtus de l'habit blanc, au moment de leur réception, les purifications symboliques y sont employées de se. est en jurant par l'histoire de la messe, Marie et de tous les ordres, qui en font provenus, qu'on y apperçoit des choses si surprenantes, qu'il est difficile de se résister à croire qu'on n'a connu de la chev^e, lors, que l'écorce, comme la multitude ne connoit, qui elle est d'initiation véritable.

Cependant tous les auteurs les plus estimés s'accordent à reconnaître dans les fondements de la chevalerie, des rapports semblables avec les cérémonies employées dans les divers ordres chrétiens pour l'administration des sacrements. Les plus anciens papes, gyrites, parlent des engagements du chev^e comme de ceux de l'ordre monastique & même de sacrement. Ils semblent même vouloir mettre la chevalerie au niveau de la prêtrise. Tout ce que la religion a de plus saint et de plus important n'y étoit employé: c'étoit aux pieds des autels que le chev^e prononçoit les vœux, qui tenoient au maintien et à l'honneur de la religion, et de la chev^e (6). C'étoit également aux pieds des autels, que le chev^e étoit armé, & on lui apprenoit alors, que tout y étoit mystérieux, et que chaque son cheval qu'il recevoit étoit un emblème, qui le devoit instruire de son devoir.

L'ordre de chevalerie a donc véritablement un caractère d'antiquité & de mystère, qui peut permettre d'y voir des analogies avec l'ordre esotérique, que nous appelons justement le S. ordre & sans cette allégorie d'un poète très ancien la vérité sembleroit être perdue.

La fécularie (dit-il en parlant des vertus) en est la fontaine, et l'on ne peut dans y puiser, qu'elle soit jaugée toute, de Dieu vint; & les chevaliers, des qui elle découle de la terre aux pieds, en sont les possesseurs, de l'écarter en fait, tout ce qui en avise le reste du monde, auteurs que

(S) Le gentilhomme, qui devoit être armé chev^e, passoit la nuit avant sa réception dans une église priant Dieu au pied de l'autel, à côté des amies, qui lui étoient destinés. Son habit alors étoit une soutane brune, comme simple ecuyer de l'ancien temps et devant se battre par sa propre main, puis il se mettoit sur un lit, ou on lui apportoit les habillemens de chev^e, dont il devoit être revêtu. Il faisoit ensuite serment de défendre la religion, de protéger les orphelins, les veuves et les indigens: c'étoit alors qu'on lui remettait une longue épée, laquelle avoit été auparavant bénie par un prêtre, et qui devoit avoir demeuré plusieurs jours sur l'autel, pour y acquiescer par cette consécration la force nécessaire contre les ennemis de J. C.

(6) L'office de chev^e nous ditent les auteurs les plus estimés, est de maintenir la foi chrétienne. Ils nous ont transmis plutôt l'esprit que la formule des sermens du chev^e. L'un d'eux ajoute:

Soit che
On ne peut avoir
qu'une haute idée de l'ancien chev^e, lorsqu'on se rappelle qu'autre
fois avant que les supérieurs fussent couronnés, ils étoient fait chev^{es} par les Evêques, évêques ou prêtres, qui étoient députés pour représenter dans cette cérémonie le pape, du pape. On sait, que Guillaume fondé de Hollande étoit roi des Romains n'étoit que d'auvergne, fut fait chev^e, avant qu'il fût couronné à Aix la chapelle en Allemagne par Pierre Capucien, Cardinal de J. George au voile d'or, à qui le Roi de Bohême, l'un des électeurs de l'empire succéda après l'évangile, le futur chevalier. Les auteurs, qui nous ont conservé le détail de cette réception rappellent pour confirmation, que par la coutume ancienne, les princes souverains recevoient l'ordre de la Chev^e des rois, des évêques, des prêtres, qu'en outre aujourd'hui nos monarques, les chrétiens, après être sacrés et couronnés, reçoivent l'ordre de la chev^e des rois, des évêques, des prêtres, qui les ont sacrés et couronnés. Le Roi Henri le grand le reçut par Nicolas de Thou évêque de Chartres, et le Roi Louis XIII. par les mains du Cardinal de Joyeuse archevêque de Rouen, ajoutons enfin que Louis XI. voulut recevoir l'ordre de Chev^e de la main de Philippe Duc de Bourgogne le jour de son sacre. François I. avant la bataille de Marignan eut le même ordre par un fameux bayard; que la vertu fit surnommer le chev^e sans peur & sans reproche. Tout cela prouve, que ce titre étoit fait pour ajouter à la majesté des souverains: ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une simple cérémonie, donnée aux rois au caractère particulier. La dignité de chev^e étoit un si grand honneur, qu'ils avoient droit de s'asseoir à la table du Souverain, honneur, que n'avoient point les fils mêmes, ni les frères, s'ils n'étoient pas chevaliers. La politique seule n'opéra par de si grandes choses; quelle foule de réflexions naissent de ce fait? quelles lumières ils semblent répandre sur l'ordre antique de la chevalerie (8)

En considérant ainsi cet ordre, dont l'origine est un problème, on apprend à connaître ce qui étoit le premier chev^e J. qui tenoit à l'ordre g^o de la chevalerie. La tradition sentie de l'ordre va répandre un nouveau jour sur tous ces objets. L'histoire qui se présente à la multitude, que des faits absurdes, incroyables, démontrent pour le M. un flambeau, qui tout foible, qu'il est, peut cependant servir à guider au milieu de ces ténèbres, que le temps a encore épaissies.

pour ce dit le prophète ne se doit point fier à la force, ni en la force de sa chevalerie, mais en la grâce de Dieu, car les hommes font les batailles, mais Dieu donne la victoire. Ce n'est pas sans cause, que les S^{ts} écritures appellent Dieu le Seigneur des armées, comme si elle, vouloit dire le capitaine g^o de tous les chevaliers.

(7) (Comme des ailes) que cette autorité ne paroisse pas déplacée à côté une foule de passages, tirés de l'histoire, on a dit avec justice, que parmi un nombre infini de réflexions, qu'on trouve dans les romans, ceux qui savent l'histoire ancienne, y trouvent beaucoup de vérité. On peut consulter avec plus de confiance le ord^e de St. Louis de France. Le Roi Jean en 1250 rappelle les exploits de l'ancien Chevalerie, qui avoit été toujours brillante dans tout l'univers, par l'éclat de sa valeur et de sa vertu (son universum orbem sic frequentate et nobilitate floruit et viguit probitate) après Dieu, dit-il, c'étoit elle que par la bonté intelligente & la franchise (suavitudo & avaninitas) avoit fait triompher les rois ses prédécesseurs de tous leurs ennemis, qui, comme par miracle (divinitus) avoit secouru à la prière de la foi chrétienne un nombre prodigieux d'infidèles, dans les diverses parties du monde, par ses perfides ennemis humains, que par la fide Christi erde suo caliditate erant fuerunt, verac catholica fidei divinitus, revocarent. Et qui avoient fait aller, succéder aux troubles et à la guerre, la paix de la tranquillité, dont l'état avoit joui longtemps.

(8) Pour nous convaincre que dès 1280 on méconnoit déjà ce que c'étoit que la chevalerie, consultons l'historien de St. Denis: il nous apprend, qu'on avoit perdu jusqu'au souvenir des anciens usages: après avoir fait un récit très curieux de la chevalerie, que le Roi Charles VI. confond dans l'église de St. Denis, au jour de la fête de la Pentecôte du même, il dit que ces princes, qui étoient fiers, comparoient

Re

Pre

Doc

Sen

S. V. Tradition secrète de l'ordre

Au tems des croisades il se trouvoit une multitude de Cheu^s à la terre sainte, lorsque quelqu'un espéroit par un zèle ardent pour le dessein de la religion chrétienne et peut-être aussi par d'autres motifs importants de moins commun feroient des associations particulières de chevalerie sous la forme d'ordre religieux. Hugues de Paganis, Geoffroi de St. Omer & 7 autres cheu^s appartenant à l'ordre de St. Omer pour fonder un ordre religieux et militaire (9)

La forme, qu'ils adoptèrent extérieurement étoit un régime secret de l'intérieur dont le mystère a servi de prétexte pour se dispenser le but. La forme extérieurement n'étoit que le moyen de s'appuyer des coopérateurs pour remplir leur but & finalement en même tems, qu'elle seroit à conduire à un autre tems, ceux qui l'ont eue étoient dignes, et pour parler le langage même de la règle; cet ordre étoit petit dans le commencement tirait son origine de celui, qui dit: c'est moi qui suis le premier et qui vous parle; c'est pour quoi lorsque quelqu'un de la coupe de perditeurs, vouloit s'attacher à cet ordre, qu'on ne lui accorde pas d'abord; mais selon le commandement de St. Paul: éprouvés les esprits, s'ils font de Dieu et après qu'on lui a permis l'entrée.

L'histoire, M. D. A. F. vous a appris que ce fut en 1118 et le jour de la fête de la trinité, que quinième patriarche de Jerusalem, recut de ces neuf cheu^s leur trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, auxquels ils ajoutèrent celui de défendre les pèlerins contre les insultes des Sarrasins et d'exposer journellement leur vie pour la protection de la foi chrétienne; Hugues de Paganis fut reconnu pour leur chef, et ils portèrent à cette époque le nom de cheu^s de la cité sainte.

Si pendant les neuf premières années de leur institution, il ne leur fut pas permis d'être plus de neuf, ce fut, n'en doutez pas, par une délibération sage de l'ordre primitif essentiel, que les choses furent ainsi réglées: il voulut d'abord occuper à des objets plus réels, d'une utilité plus générale, & qui pouvoit convenir à tous les tems, ceux qui dans la suite devoient accroître leur nombre, pour servir et défendre la religion autrement, que par leur amour, en instruisant à leur tour les ff. qui se réunirent à eux, ou du moins ceux, qui leur eurent dignes (10)

Quelques sectateurs de la M. qui ont osé de parler de l'ordre primitif & primitif ont adopté une opinion, qui paroit avoir quelque fondement, ne pouvant se déprimer, que les J. ont eu des confrères, mentelles, ils ont pour faire la veille des armées dans un équipage aussi modeste, qu'extraordinaire, après de garder les anciens coutumes de la nouvelle chevalerie. C'est à dire la réception des nouveaux Cheu^s, qui les obligeoit à paroître en jupon escuyer: puis ayant fait le détail de leur équipage, il ajoute: cela semble fort étrange à beaucoup, par ce qu'il y en avoit fort peu, qui sçavoient que c'étoit l'ancien ordre de nouvelle chevalerie. C'est à dire que c'étoit le, ancien, ancien, de la chevalerie.

(9) Les 7 autres hommes, qui se réunirent à Hugues de Paganis et à Geoffroi de St. Omer, tous les deux d'auvergne, furent Gilbert portefort de Breton, Philibert de Maur, Andrébrand de Caucij de Scala noble allemand, Jaque de Sfort de Danus noble Lyonnais, Martin de Rhodes de Provence, Guillemme de Gaurache catalan, et Hugues fin de lesigne de France.

(10) Cette circonstance couronnée dans l'histoire, & nombre de 9. Au des nombres, mystérieux de la M. n'est pas indifférente à remarquer, et ce n'est peut-être pas dans, fondement que quelque système, qui suivent tout seroit tout ce qui se pratiquoit dans l'ordre du J. ou un grade, ou le chapitre ne peut être composé de plus de 9. cheu^s: cela indique que ce petit nombre étoit instruit des secrets de l'ordre; ce nombre neuf, qu'on voit multiplié par le même nombre d'années, pendant lesquelles il leur fut interdit de s'appuyer des coopérateurs annonce quelque chose de mystérieux: quand on veut réfléchir, on sent que ce petit nombre ne pouvoit remplir le but essentiel de leur établissement, que les 9 cheu^s ne pouvoient être d'aucun secours pour la défense des lieux; et que dans leur indigence ils ne pouvoient être dans le cas d'exercer l'hospitalité envers les pauvres: on est conduit à reconnaître le fondement de leur institution secrète doit celle n'étoit que le voile.

peine, qu'ils les tenoient des esprits, qui vivoient dans la galatène. Il est un autre secte, qui semble avoir des rapports avec la M. c'est celle des Therapeutes; ce qui on connoit des Therapeutes & des esprits doit les rendre remarquables, et loin de rejeter cette union avec les J. indiqués par quelques grades, ils doivent faire l'attention sur M. et il peut être aussi avantageux, qu'intéressant de les rappeler dans cette tradition secrète.

L'initiation de la philosophie des Therapeutes, c'est à son médecin, ou étudiant, d'après leur vrai nom, par lequel ils pratiquent cette médecine, qui est plus élevée, que celle qu'on exerce dans toutes les villes; cet institut, disons nous, avoit pour objet la contemplation de la nature: les Therapeutes s'adonnaient uniquement à cette étude et aux sciences de l'âme pendant toute la vie; c'est pour cela, qu'ils ont été appelés citoyens du ciel et de la terre, comme chez plusieurs autres de toutes choses. Ces philosophes croyent que ce que l'éclaircissement S. rapporte est allégorique et que toute la loi a une similitude avec l'homme animal, par lequel les préceptes ont du rapport avec le corps, mais que le sens cache sous la robe de la lettre a du rapport avec l'âme, que sans ce sens d'âme raisonnable se contemple elle-même d'une manière élevée comme dans un miroir; approuvant dans cette union l'âme la beauté admirable du Dieu, qu'il s'expliquent par le voile des allégories & méditent au jour le jour, seulement pour ceux, qui benigne occasionnellement savent expliquer ce qui est obscur, par ce qui est clair. Ils observent par conséquent les nombres et revoient non seulement le nombre simple de fondement, aussi la force, multiplié. Le nombre de 50. est un nombre très saint parmi eux, et très agréable à la nature, ils le regardent comme refaissant de la force Dieu triangle rectangle qui selon eux, est le principe de la génération & toutes les choses: enfin à quelques uns de leurs assemblées aux cérémonies en usage dans cette secte, à un signe caractéristique, qui leur est propre, il semble, qu'ils se peuvent sans se gêner de les reconnaître par un ff. En effet lorsqu'ils se réunissent ils sont placés dans une position décente, tenant leurs mains sous le manteau, la droite entre la poitrine et la barbe, et la gauche posée au côté. Ceci forme extérieurement le signe de l'apprentif et prouve son ancienneté. (11)

À l'égard des esprits, que des maisons instruits ont amies avec les Cheu^s J. et qu'ils ont obtenu par là comme tiers à la M. mentelle, ils méritoient sans doute d'être distingués des sectes juives, on ne voit pas dans l'évangile que J.C. en ait parlé, ni qu'il ait prêché parmi eux. Tous à la vérité, ils joignoient la philosophie morale à la philosophie naturelle de institutions d'autres personnes aux mêmes mystères. Ils apprennent, nous disent eux, qui ont parlé de l'âme à connaître l'esprit bien, le vrai mal et ce qui est indifférent; ce qui fait chercher et ce qu'il faut fuir, et examinent leurs actions. D'après ces trois règles, l'amour de Dieu, de la vertu et des hommes: Ils servent Dieu avec la plus grande pureté, non en immolant des victimes, mais en conformant leurs mœurs aux règles de la sainteté. Ce qui achève M. D. A. F. de les rendre recommandables aux maîtres, c'est qu'on peine communément que St. Jean Baptiste si justement révéré par les J. M. a vu prouver les esprits jusqu'au tems où il commença à baptiser et à prêcher la pénitence.

Il est constant, qu'ils initiaient d'autres personnes à leurs mystères: cette initiation doit être pure, puisque St. J. B. est parvenu à l'avoir reçu. Ils revoient les étrangers, qui avoient le même institut. Les 9 premiers Cheu^s J. ont donc pu et dû fraterniser avec eux, car leur institut paroit avoir les plus grands rapports, & l'initiation à leur mystère est plus que probable. Cherchez avec nous à vous rendre dignes d'en acquiescer la certitude (12)

(11) Il faut lire dans Philon. Ch. de la vie contempl. de ce qu'il dit de Therapeute, on y reconnoît les philosophes instituteurs, dont l'étude étoit celle du livre 1. leur éducation, pratique, liant les de leur repas paroissent avoir quelques rapports avec quelques usages, des grades des R. L. leur morale est si pure, qu'on ne doit pas en douter, que le J. P. ont eu de leur bien, de fraternité avec eux, ayeut pu être dans une forme corrompue. Selon les préceptes comme un secte juive, d'ailleurs plusieurs, qu'ils étoient chrétiens, chacun cherchant à en faire honneur à sa nation: les M. peuvent les admettre. Dans leur tradition: c'est en rejetant de, chef, nous, vrai, sensible, qu'on a osé dire, qu'on avoit affaibli la vérité des symboles, & réduit la M. à la nullité.

(12) Tout est précieux à ceux, qui cherchent la vérité: cette union des esprits avec le J. parvenue à Moysé par une tradition, n'est peut-être pas aussi systématique, qu'on le pense. S'attacher uniquement à eux et rejeter le J. seroit de priver d'un moyen de plus pour se faire connaître. Nous suffons en se plaçant au milieu de tous ceux, qui indiquent le même qu'il, soit proférer de leur, l'ancien, & établis des points de réunion et de conformité; quand on veut être exact, on n'a qu'à se fier, et s'abstenir de s'éloigner de la vérité.

Re

Pre

Doc

Sen

Vous voyez, M. B. A. f. comment les g. fondateurs de l'ordre du T. qui furent distingués et méritèrent de l'être par la pureté de leur amour, leur grande vertu, et leur zèle pour la religion chrétienne; vous voyez comment ils ont été instruits et les moyens, qu'ils eurent pour faire des progrès dans les sciences; soit que le haut et saint ordre les ait instruits directement, soit que les esprits aient été les intermédiaires dont le S. ordre s'est servi, ou qu'après s'être communiqué sur quelques objets, il ait permis aux maîtres de leur initier ^{leurs} mystères; on est convaincu assez généralement, que les T. furent choisis pour devenir dépositaires de quelques connaissances, dont la propagation importoit au bien des hommes. aujourd'hui on ne doute plus, que les connaissances n'aient des rapports essentiels avec la S. M. et que par son secours on ne parvienne à les recouvrer, surtout depuis qu'on s'est conformé dans l'opinion, que les T. ont connu l'initiation M. et n'en sont pas les instituteurs: en effet il a été constaté à l'époque du Convent de 1782., qu'ils ont pratiqué & professé la M. dans ses principaux et plus anciens emblèmes: ce n'est point une assertion hasardée, un mystère très zélé dans les recherches, qui pouvoient confondre ce point de notre tradition, dirigé par un ancien manuscrit relatif à cet ordre, a découvert en fouillant dans le tiroir d'un terrain, qui avoit appartenu aux T. des médailles anciennes très expressives sur lesquelles sont gravés les principaux emblèmes et symboles de la S. M.

Le vulgaire sait seulement, que les T. avoient une règle secrète, à laquelle les chev. ayant droit d'entrée dans les Chapitres, qu'ils étoient admis depuis qu'ils étoient peu nombreux: on a vu des connaissances fausses contre ce qui se passoit dans le secret. Les maçons savent que les grades successifs, qui ne se confondent qu'avec les plus grandes précautions, en y employant tout l'appareil du mystère, n'étoient autres choses, que l'initiation M. par laquelle on les conduisoit à quelques connaissances relatives, qui ont été et qui sont encore tenues très secrètes. Ce qui a dû nécessairement échapper à la pénétration des écrivains, a été saisi par les maçons instruits, qui savent apercevoir la cause, ce à mystère, dont le T. M. se tout envelopper aux yeux du public et même de la multitude de leurs ff. (13)

Vous connaissez, M. B. A. f. le fait avoué de cet ordre, dont la plus part des membres fiens de leur grand nombre et de leur richesse, oubliant l'esprit de leur règle, s'abandonnèrent aux vices et atténuèrent par là l'ordre même les maux, qui en ont opérés la destruction: ainsi d'un côté l'orgueil, qui accompagne trop souvent le pouvoir et l'égalité, et qui corrompt tout ce

(13) on n'a que des idées vagues, sur ce qui se passoit dans l'intérieur & l'obscurité de ces chapitres: mais nous savons, que les T. avant l'abolition de leur ordre, ont connu l'initiation M. nous savons, que ceux, qu'on appelloit Profes étoient peu nombreux, que le S. E. ne savoit pas tout, qu'il n'y avoit que le G. M. et les anciens, qui étoient dans l'intime confiance de l'ordre et de ses lois; qu'il y avoit des choses secrètes dans leur régime, qu'après de leur tête ils ne pouvoient révéler. On fait-il davantage pour nous convaincre, que en secret étoient de la plus grande importance. On n'est plus étonné d'entendre dire, qu'il y a une science M. qui ne peut être révélée à tous, et que l'ordre dépositaire de cette science, qui l'avoit confiée aux T. doit être peu nombreux: mais pour cela il ne faut pas regarder le système de restauration de cet ordre comme le but unique, on n'a pas fait attention, que les T. pouvoient parvenir à être M. quoique tous ne parvinrent pas à être profès, et que dans ce système tous les M. se bornoient à être T. ce qui en renversant la progression ramèneroit le M. au premier terme, au lieu de le conduire au dernier.

qu'il touche, de l'autre leurs richesses, qui exciterent l'envie, la jalousie et la cupidité préparèrent leur ruine. Philippe lebel jura la perte de l'ordre et il exigea le sacrifice de Clément V. pour vain de son exaltation, dont il lui étoit redoutable. Nous passons sous silence les détails revolus de leur crime, abrégés dont l'ordre étoit accusé, et les supplices, qui terminèrent les jours d'un malheureux de T. (14). Vous savez, que Jacques de Molay dernier G. M. et Guy Dauphin d'auvergne aînèrent mieux partager le sort de leur frère et subir la plus horrible mort, plutôt que d'être dans le vain de Philippe lebel, qui pour justifier ses cruautés, vouloit les forcer d'avouer leur infamie et ils terminèrent leur glorieuse vie avec l'héroïsme de l'innocence. Vous n'ignorez pas sans doute, que le conseil de régence se refusa de prononcer leur extinction et que le Pape Clément V. y supplia par la plénitude de la puissance apostolique: qu'en Angleterre les T. avertis ayant protesté de leur innocence furent relâchés, qu'en Espagne, en Allemagne et en Italie ils furent absous et déclarés innocents.

Telles furent les révolutions, et la fin d'un ordre illustre et malheureux, sorti comme tous les autres de l'ordre g. de l'ancienne Chevalerie, distingué par les connaissances, qu'il a possédées, connaissances précieuses, cultivées secrètement, qu'il tenoit du haut et S. ordre et peut être aussi par l'initiation des anciens, par leur communication avec les théopérites, ainsi qu'il avoit quelques uns de ceux qui avoient été admis chez les sages de l'orient aux connaissances, qu'ils avoient professées.

C'est comme nous l'avons déjà dit, uniquement en vue de la M. & dans l'intention de nous rapprocher du haut et S. ordre, que nous en faisons des rapports de filiation avec l'ordre du T. voici sur quoi elle est fondée.

Par une tradition ancienne, secrète et avérée par les M. on croit que Jacques de Molay, dernier G. M. qui gémissoit dans les fers, fut visité dans sa prison par le comte de Beaupré son neveu, qui en obtint la permission du Roi, par lequel il ignoroit, qu'il fut T. secret, c'est à dire, qu'il fut initié aux connaissances secrètes de l'ordre. L'infortuné molay voyant approcher la fin cruelle de sa vie songea au dépôt des choses précieuses de l'ordre, dont il avoit le secret, et qui transportés de l'orient avoient été cachés dans le fond du temple à Paris. Quoiqu'il fut connu de quelque autre, il se pouvoit être indifférent à molay de le trahir, il en étoit comptable envers le haut et S. ordre, de qui il le tenoit: Beaupré après avoir reçu de lui les instructions

(14) Deux T. condamnés à la guillotine pour leurs crimes, l'un ancien Commandeur de l'ordre à Montfaucon et l'autre nommé Noffodi de Florence et un troisième nommé Nicolle Abiton, qui en avoient été chassés, furent les dénonciateurs de l'ordre & signèrent contre les T. les horreurs, qu'on a corrigées dans l'histoire; mais sur lesquelles même le public est assez revenu. En effet l'histoire rapporte des choses inouïables et parmi les faits, on trouve, que Jacques de Molay & Guy Dauphin d'auvergne apparurent le Pape et le Roi devant le tribunal de Dieu, qu'on les accusoit de renier: les T. dans 30 jours se présentèrent dans un an, et que ce fut là le trépas de leur vie. Mais, comme même du conseil se refusent à confirmer, que les crimes dont on les accusoit, n'étoient, qu'un acte de prières, qui vouloit leur bien, laquelle étoit en effet confidentielle, et que les vices des particuliers ne pouvoient être attribués à l'ordre même. C'est avec une extrême modestie de cœur, porte le conseil, qu'il étoit obligé de procéder dans cette affaire, non par voie de sentence de prières, qu'on ne pouvoit prononcer de droit, selon les informations faites pour l'information de ce procès, mais provisionnellement et en vertu de la puissance apostolique, nous avons capitulé de annuller l'ordre du T. de l'ordre de régence de régence de 1311.

Pu

convenables sur ce dépôt, ainsi que sur les moyens de l'en faire, rendit pénitent, les honneurs funéraires, à son ouïe et se mit en possession du précieux héritage, qu'il venoit de lui laisser.

Devenue d'accord avec quelques autres Chefs, qui avoient échappés à la persécution. On leur prète l'intention d'avoir voulu perpétuer l'ordre, cherché à le propager en secret sous les symboles de la S. M. et que dans cette vue ils élevèrent Beuzieu pour leur G. M. le jour de la fête de S. Jean N. de l'année 1313. Un autre sur lequel a reculé; c'étoit la conservation de ces compagnons précieux, dont ils étoient encore dépositaires, mais ils ne purent légalement se permettre de les communiquer sans le consentement de ceux, qui les leur avoient confiés de tout amonue, que dès ce moment elles devoient se réunir pour la partie essentielle d'un le sein du haut et St. ordre, d'où elles étoient venues: les formes, M. & quelques explications, qui peuvent rapprocher du but primitif sous les chocs, qu'ils ont pu transmettre: ceux qui ont pu pour cela la chose même ont du nécessairement s'égarer dans leurs recherches, et de là les systèmes, qui nous divisent.

La même tradition nous apprend, que Pierre Daubouze M. P. d'auvergne & quelques chefs se réfugièrent à l'île de Muller en Europe, ou se rencontrèrent Georges Harris grand Comte de la capitale, qui s'y étoit également retiré avec quelques M. ils s'y confondirent dans le dessein de perpétuer la S. M. D'où est ensuite prov. venue la dénomination de M. ou grades Ecotins.

Beuzieu étant mort, Pierre Daubouze lui succéda & à celui Georges Harris, celui-ci de nouveau, qui permit aux Chefs d'auvergne, comme étoit l'unique moyen de conserver l'ordre, en concentrant tous les secrets dans leurs familles; ils se perpétuèrent d'abord par leur mariage, ensuite ils s'associèrent d'autres personnes par des initiations à différents degrés & à la fin de l'empire de leur direction.

Si les Chefs de ce nom se sont conservés parmi nous arrivés à double bal de conserver les connaissances primitives, qu'ils ont possédées et de perpétuer l'ordre, par un tel moyen l'ordre étoit, tout amonue qui ce projet a été abandonné, puis que Harris n'a plus eu de successeur connu dans la G. M. (15) de son journalet peut-être dater de cette époque l'introduction d'une multitude d'opiniens sur la M. qui ont altéré l'emblème et rompu tous les rapports avec le haut et St. ordre, qui ne s'est plus fait connaître qu'à un très petit nombre de M. qui ne cherchoient point le G. M. caché de l'ordre du S. mais l'ordre même, qui lui étoit supérieur (16)

Cette condition mal comprise a servi de prétexte à quelques sectateurs pour avancer que les emblèmes M. ne proviennent de moi, qu'à l'ordre du S. et n'avoient pas d'autre but, que de servir à la perpétuation secrète de cet ordre, ainsi le ténue final de ceux, qui ont adoptés ce système de restauration étoit de dire, que les S. avoient été les premiers instituteurs de la M., qu'elle avoit pu naître à l'époque de leur extinction, et qu'ils avoient fait choix de

(15) On a voulu prétendre, qu'il y a eu une succession non interrompue de G. M. de l'ordre du S. on en a donné les noms, jusqu'à nous; mais cette assertion n'est point prouvée et dans les systèmes où elle est conservée et produite, on a pour objet la restauration de l'ordre et avec un but aussi chimérique, on peut se contenter d'une généalogie, qui manquera d'authenticité et de vraisemblance. Cependant on verra quelques jours naître des prétentions plus fondées, contre lesquelles on opposera des preuves, qui détruiront le titre même, qu'on pourroit être tenté de leur valoir.

(16) Les M. qui cherchent la vérité voient avec plaisir, que l'ordre adopte le titre, que le S. portoit dans leurs modestes commencemens, notre but n'étoit pas, d'être S.; il s'agit de conserver des rapports historiques avec eux, mais il faut abandonner tout à fait le système chimérique de retrouver ce qu'il étoit à l'époque de leur extinction, et chercher à nous lier au tronc majoritaire, sous une forme ou branche. Ce système est satisfaisant, il présente un champ vaste à parcourir & ne peut rien avoir de dangereux.

Prop
Doc
Sen

l'emblème du S. de Salomon, parcequ'il étoit de l'ordre de St. ou l'oiseau dans l'enceinte des anciens temples de Jérusalem, d'où ils prirent le nom de S. ou de Chev. de S. ils ont été plus loin, car ils ont voulu expliquer les grades, symboles, liques par les faits historiques de l'ordre du S. et accommodés leur rituel avec ce système, ils en donnoient une explication, qui a trouvé et qui trouve encore des partisans (17)

(17) quoiqu'il dans le régime rectifié on soit loin d'adopter l'explication des grades, symboliques par les faits historiques de l'ordre du S. comme cette explication est encore conservée chez quelques partisans, on a cru devoir en la retraçant de ce qui forme l'instruction, retrancher une partie de ces allusions forcées, afin de prévenir l'impression, qu'elle pourroit faire sur ceux, qui l'entendraient ailleurs.

Les M. qui peuvent jusqu'à un certain point être soupçonnés d'avoir pour but la perpétuation de l'ordre du S. expliquent ainsi la M. symbolique. Le S. élu par Salomon à Jérusalem offre trois époques mémorables: celle de sa fondation, celle de sa gloire, qui fut celle de la nation, et celle de sa destruction par Nabuchodonosor, Roi d'Assyrie. De même on voit l'ordre du S. fondé dans le même lieu, acquiescance un splendide, qui le rendit célèbre et finit par être détruit par Philippe le bel. Le temple de Jérusalem rebâti par Zorobabel présente une 4. époque. Le N. grade dit commun M. d'Israël présente l'espoir de restaurer dans cet ordre la 4. époque du temple de Jérusalem, qui fut celle de son établissement.

Dans ce système le grade d'apprentif, dans lequel les ouvriers sont occupés à la construction du S. feroit allusion à la naissance et à la fondation de l'ordre du S. respectable dans l'origine par le but honorable, qu'il se proposoit, ce qui seroit le plus juste, ce qui rappellerait le mieux la vérité; c'est l'obscurité sur le but honorable, qui est figuré par la pierre brute, que l'on emploie ordinairement dans la fondation d'un édifice. L'apprentif ne s'acquiescance de son métier de rapporter à l'état de pauvreté extrême des P. Chev. Les trois voyages rappelleraient les trois caravanes du voyage avant d'être admis à l'ordre. Le tableau de la garde blanche figureroit à l'habit blanc de si l'armure des Chev. Les gardes de femme indiqueroient la permission que le G. M. harri leur donna de se marier. Enfin les figures et attributions se rapporteraient à ceux, dont ils conviennent pour se reconnaître après la persécution et peut-être même aussi dans les lieux antérieurs lorsqu'ils combattent contre les sarrasins.

Le grade de compagnon feroit allusion aux trois florissans de l'ordre dont on auroit voulu désigner la splendeur par l'étoile flamboyante, qu'on commença à faire paraître aux yeux des M. et aussi par la pierre polie placée à l'occident, qui désigneroit la perfection des édifices et la sagesse, et l'érudition de l'ordre en occident, malgré les sanglantes revers, qu'il avoit subis en orient.

Le grade de maître seroit un tableau abrégé de l'histoire de l'ordre, c'est à dire la mort de Jacques Molay, à la quelle il auroit pu se soustraire, s'il avoit voulu consentir aux accablans, que trois malheureux M. de l'ordre avoient provoqués contre lui. Les 9. lumières de la S. feroient allusion à l'ordre entier divin en 9. provinces représentées par les 9. maîtres autour du tombeau qui figureroit aussi aux 9. fondateurs. Enfin la parole perdue & changée figureroit à l'ordre même condamné et étouffé, et à la conservation secrète des Chev. fugitifs de le perpétuer sous une autre forme.

Le quatrième grade donneroit au moins le nom d'espoir en mémoire des Chev. qui se réfugièrent en exil dans le désert d'y perpétuer secrètement leur

Re

Prep

Doc

Sen

2) Mais en rapporte conventionnels sous vague et illusoire, ils détournent de quelque autre rapport plus instructif, par lequel si comme il y a lieu de le dire, les instituteurs de l'initiation M. ont voulu par les symboles et par les nombres si célébrés par les anciens philosophes, nous transmettre quelques connaissances plus générales et plus importantes, les nombres fondamentaux de 3, 5, et 7. ainsi que ceux de 2, 6, et 9. et 4. ne sont, si on en excepte les nombres 3, 5, susceptibles d'aucune application exacte à l'histoire de l'ordre du T. (18).

1) ordre: ce grade en retracerait soigneusement tous les malheurs et les causes, permises qui furent l'oubli presque général du but primitif de leur institution, celui de leur règle, tandis qu'il indiqueroit aussi le projet et l'espoir de leur rétablissement par l'exercice des vertus, qui pouvoient en favoriser le succès, et le rendre favorable.

Telles sont les explications, que donnoient les sectateurs de ce système; une seule réflexion auroit dû les détacher de cette opinion; comment l'ordre du T. qui tant, qu'il a existé, n'a été composé que de chrétiens d'une seule communion pouvoit-il jamais être rétabli dans des premiers droits depuis que le M. ont admis des ff. de toutes les communions chrétiennes? leur règle primitive ne peut convenir à tous, et ils n'ont pu se flatter que l'on approuveroit également un ordre ainsi composé. Ce n'est donc plus le même ordre, ce n'est plus l'esprit de leur règle. Cette tolérance éclairée doit avoir un cause, et c'est un suicide, que la M. a un tout autre objet que la restauration de l'ordre du T., car on y travailleroit ou emploieroit du moyen, qui rendroient le succès impossible. Nous sommes conduits comme par la main à un objet bien plus digne de fixer nos regards, que ce système chimérique de restauration, qui seroit en contradiction avec l'état actuel des choses, et qui n'auroit pour subtilité si longue, s'il ne tenoit à l'épave même de l'institut M.

On trouve une nouvelle preuve que la filiation des T. a un autre but par l'opinion des sectateurs de la restauration; ils disent que beaucoup apprit de l'usage de motay le dépôt des choses précieuses de l'ordre renfermées dans un tombeau, parmi les quelles on place la couronne du roi de Jérusalem, des trison renfermées dans les colonnes, dont il s'empare. &c. et ils se plaisent à conduire leurs initiés à l'étude de l'alchimie, ce qui suppose, qu'ils attachent aux C. des connaissances, dans ce genre, ce qui est peut-être: mais en même temps ils parlent des connaissances morales, ce qui est sans doute préférable, en cela nous sommes d'accord, et il est facile de voir, que ceux, qui sont instruits, ne peuvent qu'en apparence ce système, et marchent au même but, que nous cherchons à atteindre.

(18) Déjà un Convent national tenu à Lyon en 1778. avoit été mis à portée d'apprécier les explications, partielles de forces, des emblèmes M.: et de lors il fut fait une réforme, qui affoiblit les rapports avec l'ordre du T. et n'en convenoit plus avec les Chev. T. qui relativement à l'initiation M.: mais il falloit un foment général des M. qui suivent ce régime, pour fixer les idées: il a été tenu à Wilhelmsbad en 1781. c'est là que de M. instruits indépendamment des motifs, qui avoient déterminés le convent national de gaulle, et éclairés par leurs propres lumières, ont fait plus que d'affoiblir les rapports avec le T. ils ont reconnu le néant et le danger de ce système et de lors ils se sont empressés de renouer pour toujours de la manière la plus formelle, à tout ce que l'ordre du T. proprement dit; la raison et la prudence le vouloit également. /

Crusé, M. D. A. S. la partie respectée de la M. a toujours prouvé, que l'initiation M. étoit plus ancienne, que la fondation de l'ordre du T., qu'elle eut pour but de son institution, qui succéda à des formes et dénominations différentes, les sciences & connaissances primitives de l'homme, connaissances professées par les sages d'orient et successivement répandues par eux dans les différentes contrées de l'Europe: qui encore, qu'elles aient été connues en partie par les principaux des Chev. T. ne pouvoient plus se retrouver dans leur intégrité, que dans l'ordre même que nous appelons le haut et S. ordre. Cette opinion, qui aggrave les idées peut conduire à quelque chose d'étrange: l'autre n'est qu'illusoire: elle affoiblit les emblèmes, ils n'ont plus qu'un sens mort, la morale, qu'on a entendue est un germe, qui ne se développe plus, cette vérité toujours connue n'est qu'une erreur, car la vérité conduit à la vie, et on n'y trouve que la mort de l'esprit.

On ne s'occupera plus aujourd'hui sur les motifs, qui en reconnoissant les T. pour M.: nous ont fait convenir à ce titre et pour un seul objet de rapports de filiation historique avec eux. Si le convent a pensé que le M. devoit garder le titre de Chevalier, s'ils ont pris celui de Chev. M. de la cité S., c'est que ce fut à ce titre, que les S. firent l'attention de ce M. invisible, que nous cherchons tous pour nous instruire. En effet M. D. A. S. si la cité S. fut le théâtre de tous les grands événements événementiels de la loi ancienne et de la loi de la grâce, qui renferme en elle le complément de toutes les connaissances et sciences positives à l'humanité, quel autre nom pouvoit convenir au dernier titre de l'ordre du M., qui a pour symbole fondamental le temple célèbre, qui fut élevé par Salomon dans cette même cité S., et ne seroit ce pas une profanation de penser, que le premier temple élevé à la divinité par le plus sage des Rois, dans lequel la divinité se manifesterait, se feroit rien de plus grand, que l'ordre du T. si cela étoit, nous vous dirions: fuyez avec nous le temple des M. ou on élève des autels, à Baal, car le système de restauration tel, qu'il auroit été conçu étant exclusif, ne présenteroit qu'un idole d'une idole: mais cette idole jetée dans le temple à côté de l'arche a été renversée, et les vrais M. l'ont jeté dehors.

Pour vous, M. D. A. S. attachez vos regards sur ces mêmes symboles & allégorie relatives à l'homme physique, moral et intellectuel, ils donneront un nouveau sujet de méditation: car l'ordre n'a jamais prouvé l'engagement de nous le développer, et vous a au contraire dit sans cesse, que ce devoit être le fruit de votre propre travail et de vos recherches, imitant en cela la sagesse des Phéniciens, qui en approuvant sous la lettre des S. écritures, la beauté du sens, qu'ils expliquent par le voile de l'allégorie, mettent ainsi au jour les sens cachés, seulement pour ceux, qui enseignent occasionnellement, savent expliquer, ce qui est obscur par ce qui est clair. mais donner des préceptes, des conseils, indiquer le but, le moyen d'y atteindre, n'est ce pas avoir beaucoup fait?

Pour vous, M. D. A. S. le terrain heureux, où l'ordre peut conduire, ceux, qui savent profiter des secours, qui leur sont offerts. Sachez vous rendre dignes du titre de Chev. de la cité S. Ce titre n'est point vain en M.: et tout comme autrefois la vertu seule étoit à ce haut degré d'honneur et tenoit lieu de noblesse pour être vrai Chev. de même parmi nous: c'est cette noblesse. M. D. A. S. que tous les M. peuvent acquiescer: elle ne change rien au dehors dans l'ordre écrit, mais c'est la seule, qui soit utile pour ouvrir l'intérieur de l'ordre équestre M. et voilà pourquoi le M. est rappelé à l'égalité de nature opposée de la première part, qu'il fait dans l'ordre. Les grades, que nous avons parus nous l'en tenant honorer et laissant dans les cours leurs titres civils, que nous savons respecter: les quatre grades symboliques sont les le degré pour la preuve

Re

qu'elle nous présentait; elle est complète, quand le M. y a reconnu la noblesse
 de son origine et quand son S. S. peut jurer la sincérité de cette preuve, qu'elle
 nous présentait. elle est complète quand le M. y a reconnu la noblesse de son
 origine et quand son S. S. peut jurer la sincérité de cette preuve.

+

C'est en vain m. b. a. f. pour vous instruire, à moins que vous ayez, le corde
 s'agrandit; le pas que vous venez de faire est important. Vous cherchez à remon-
 ter au but primitif de la S. M. et l'on vous a attaché à un ordre, qui corrompt
 avec ceux, qui seuls peuvent vous instruire. Si vous sachiez quelques jours vous
 faire reconnaître pour un vrai Chev. M. de la cité 5^{te}, si vous battez constamment
 dans le temple du Seigneur, vous pouvez concevoir l'espoir de parvenir à un
 but si désiré.

Qu'il est ineffable que nous invoquons, graver dans votre
 cœur les conseils, que nous venons de vous donner et en développer tout le
 sens à votre intelligence, afin que vous en retiriez un fruit salutaire

Fin.

Re

Doc

Sen

